

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Liste des
emplacements
réservés

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à,
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 06/12/2024
APPROUVÉ LE : 09/06/2026

Table des matières

BARALLE	3
BIACHE-SAINT-VAAST	6
BOURLON	11
BUISSY	14
CAGNICOURT	16
DURY	18
ECOURT-SAINT-QUENTIN	21
ETAING	23
ETERPIGNY	26
FRESNOY-EN-GOHELLE	28
FRESNES-LES-MONTAUBAN	31
GOUY-SOUS-BELLONNE	33
HAUCOURT	38
INCHY-EN-ARTOIS	40
IZEL-LES-EQUERCHIN	43
LAGNICOURT-MARCEL	45
MARQUION	47
OISY-LE-VERGER	50
OPPY	53
PALLUEL	55
PELVES	57
QUIERY-LA-MOTTE	59
RECOURT	62
SAUCHY-CAUCHY	66
SAUCHY-LESTREE	69
SAILLY-EN-OSTREVENT	72
SAINS-LES-MARQUION	74
TORTEQUESNE	76
VITRY-EN-ARTOIS	81

BARALLE

Nom de l'emplacement réservé : BAR01

Commune : Baralle

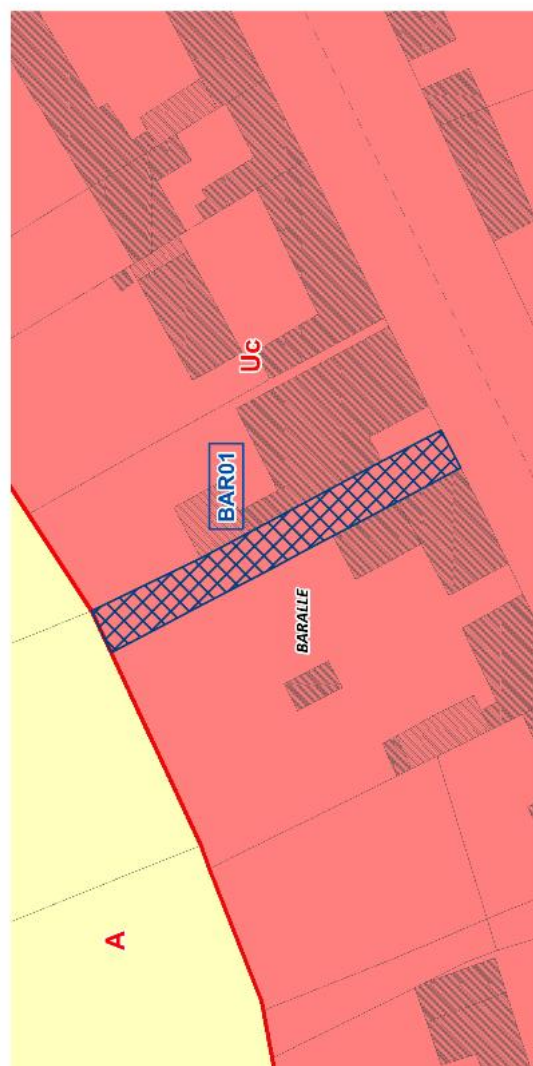
Objet : Mise aux normes et rénovation de l'école

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Uc

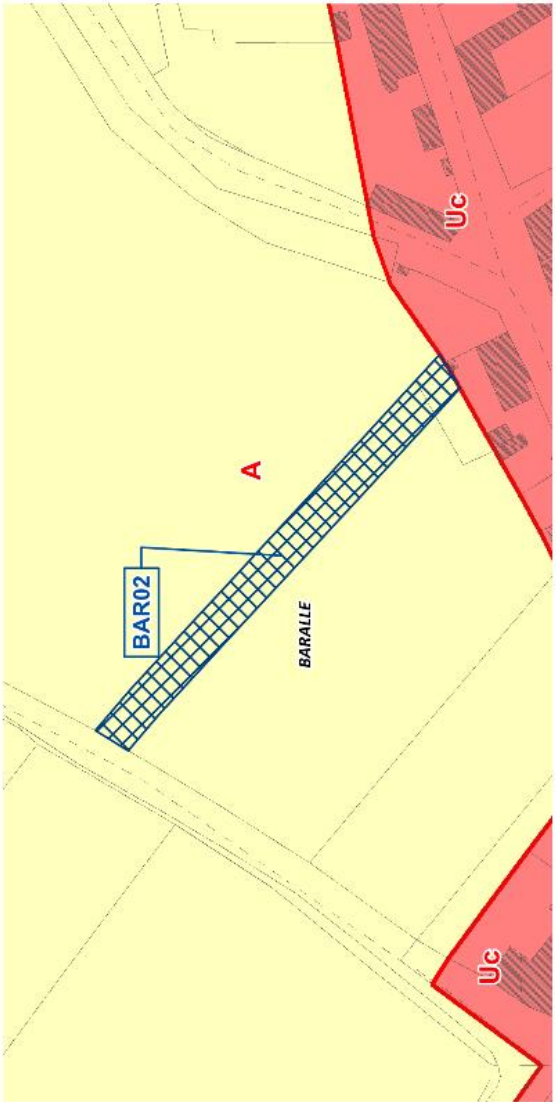
Superficie : 214m²

Justification : La mise et normes et la rénovation de l'école est essentielle pour prévenir les risques et conforter le système scolaire du territoire.



Nom de l'emplacement réservé : BAR02

Commune : Baralle
Objet : Equipement de gestion des eaux pluviales
Bénéficiaire : Commune
Zonage : A
Superficie : 1318m²
Justification : L'emplacement réservé doit permettre de gérer les eaux pluviales et de limiter les phénomènes de ruissellement.



BIACHE-SAINT-VAAST

Nom de l'emplacement réservé : BIA01

Commune : Biache-Saint-Vaast

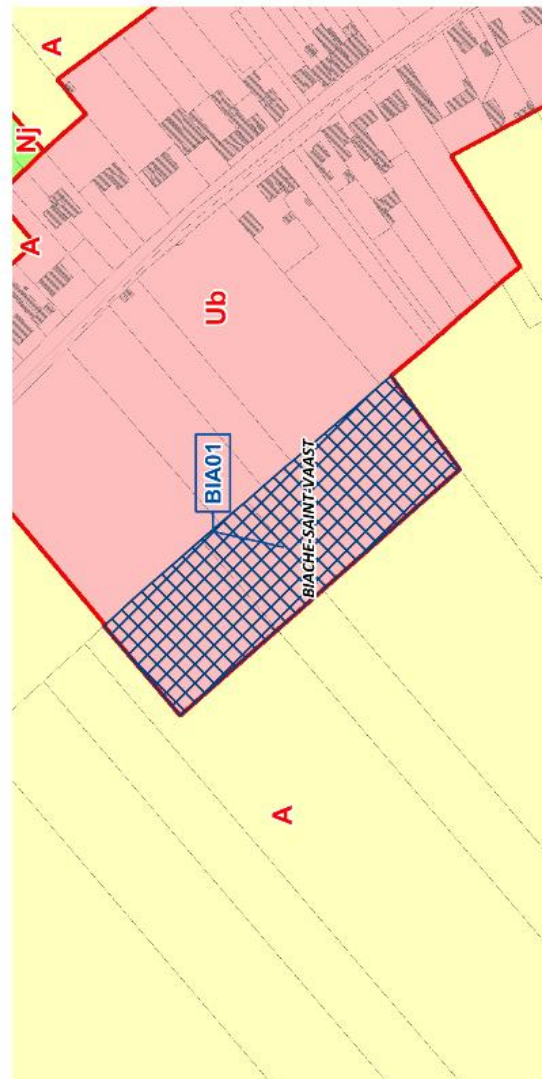
Objet : Extension du cimetière communal

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Ub

Superficie : 8591m²

Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



Nom de l'emplacement réservé : BIA02

Commune : Blache-Saint-Vaast
Objet : Création du forage F2, de la station de pompage l'accompagnant et du chemin d'accès
Bénéficiaire : CU d'Arras
Zonage : N
Superficie : 3660m²
Justification : La création d'un forage est nécessaire pour assurer une meilleure gestion des eaux sur le territoire. Cette installation contribue à la résilience du territoire face aux besoins futurs.



Nom de l'emplacement réservé : BIA03

Commune : Biache-Saint-Vaast

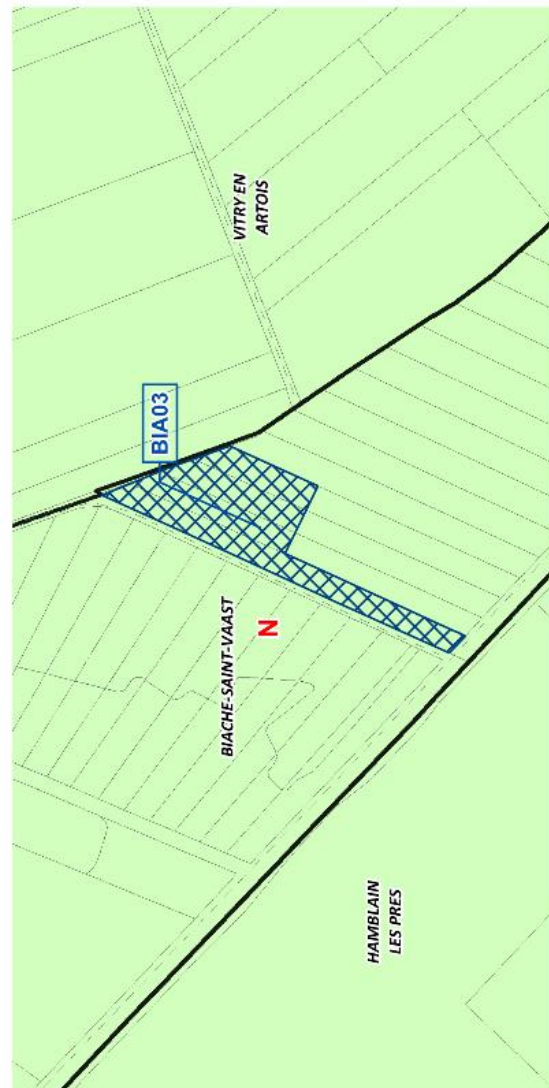
Objet : Création du forage F3, de la station de pompage l'accompagnant et du chemin d'accès

Bénéficiaire : CU d'Arras

Zonage : N

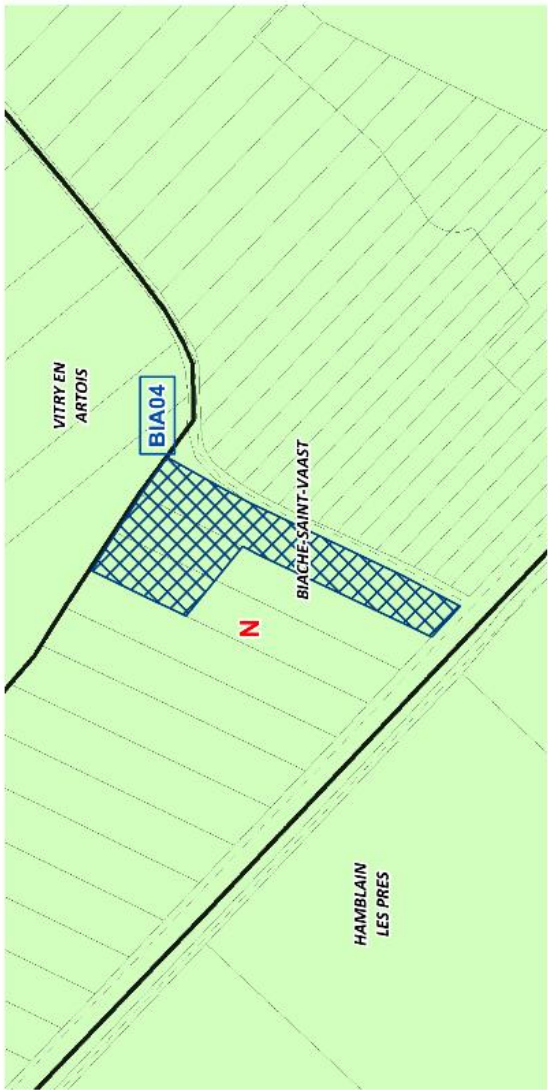
Superficie : 4363m²

Justification : La création d'un forage est nécessaire pour assurer une meilleure gestion des eaux sur le territoire. Cette installation contribue à la résilience du territoire face aux besoins futurs.



Nom de l'emplacement réservé : BIA04

Commune : Biache-Saint-Vaast
Objet : Création du forage F4, de la station de pompage l'accompagnant et du chemin d'accès
Bénéficiaire : CU d'Arras
Zonage : N
Superficie : 3642m²
Justification : La création d'un forage est nécessaire pour assurer une meilleure gestion des eaux sur le territoire. Cette installation contribue à la résilience du territoire face aux besoins futurs.



BOURLON

Nom de l'emplacement réservé : BOU01

Commune : Bourlon

Objet : Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales

Bénéficiaire : Commune

Zonage : N

Superficie : 3414m²

Justification : L'implantation d'un bassin de rétention est nécessaire afin de limiter les risques d'inondation et d'assurer une meilleure infiltration des eaux. Cette installation contribue à la résilience du territoire face aux aléas climatiques.



Nom de l'emplacement réservé : BOU03

Commune : Bourlon

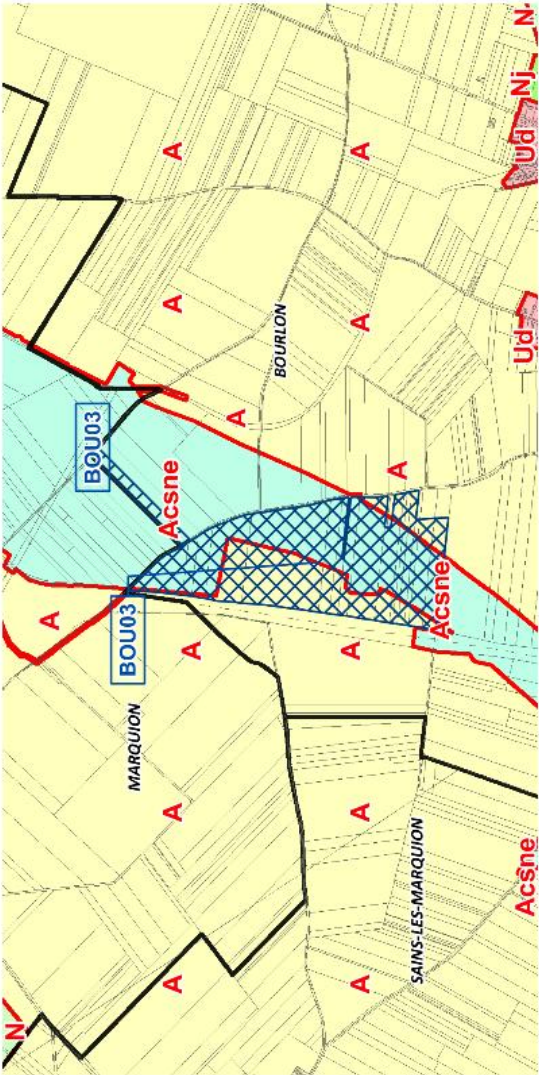
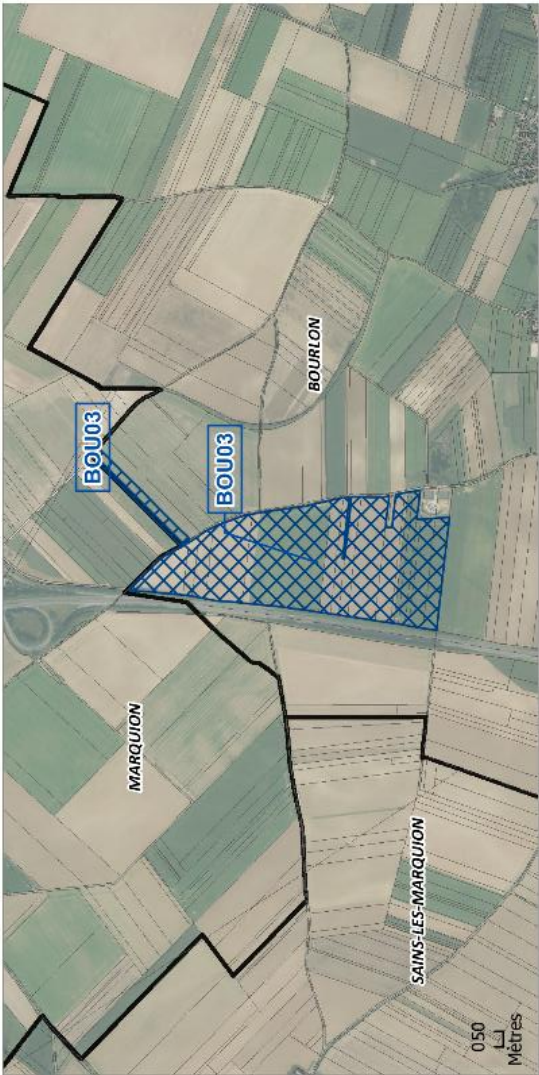
Objet : Ouvrages et aménagements d'intérêt collectif (Canal Seine-Nord Europe)

Bénéficiaire : Société du Canal

Zonage : A / A csne

Superficie : 302164m²

Justification : Les aménagements liés au CSNE relèvent d'un intérêt général et son essentiels à son aménagement.



BUISSY

Nom de l'emplacement réservé : BUI01

Commune : Buissy

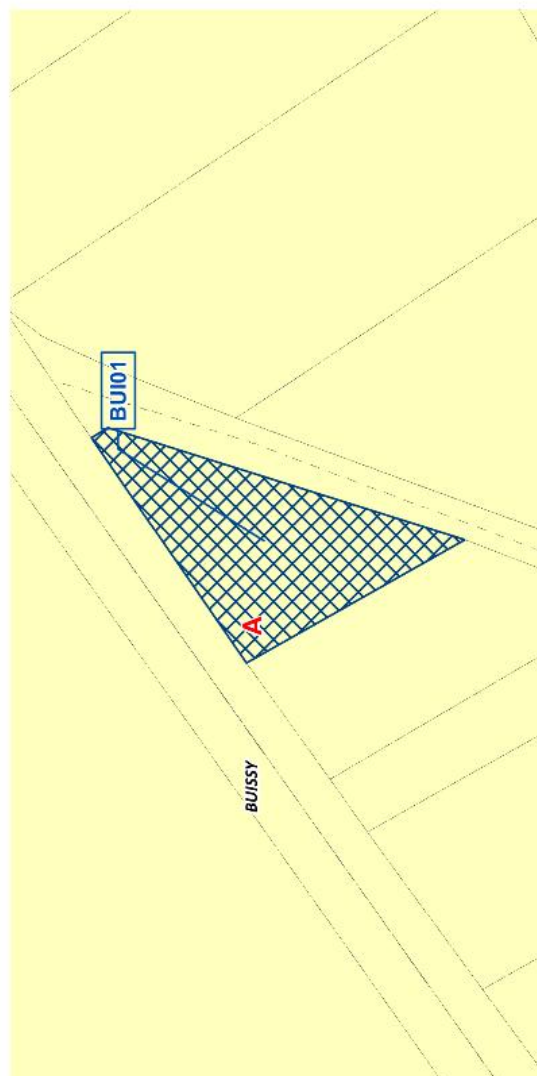
Objet : Extension du cimetière

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 929m²

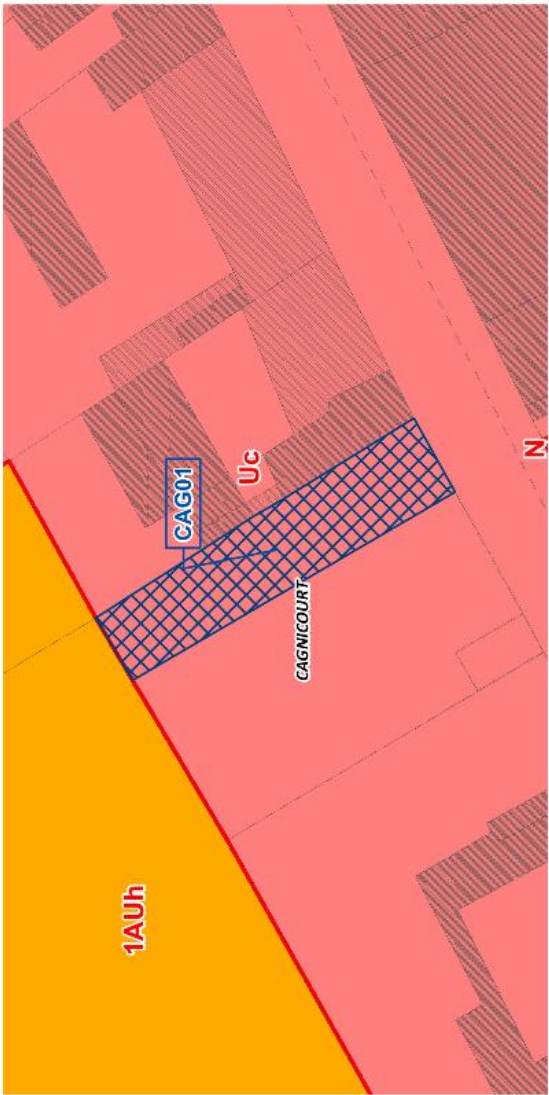
Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



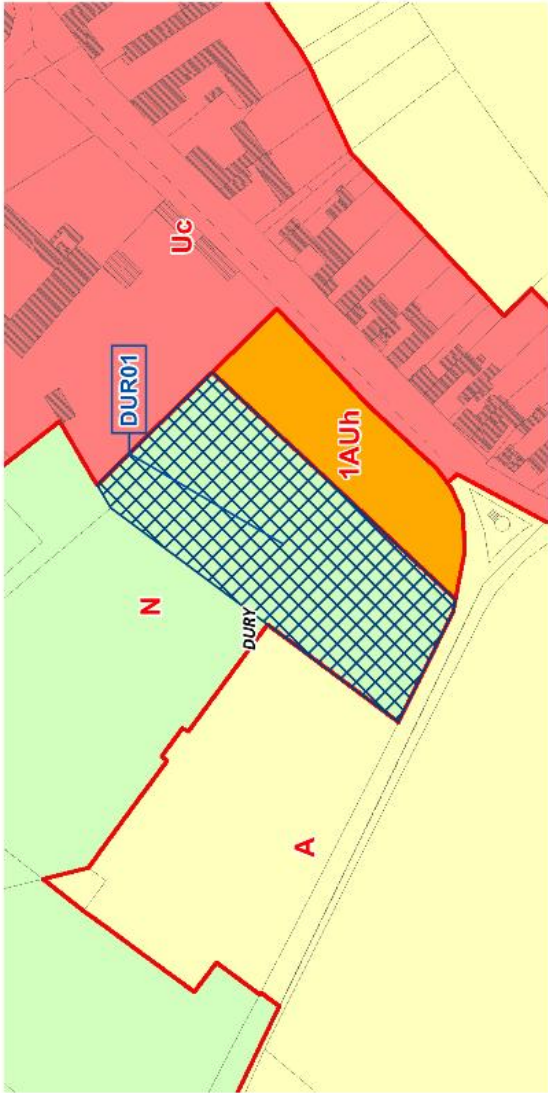
CAGNICOURT

Nom de l'emplacement réservé : CAG01

Commune : Cagnicourt
Objet : Voie de désenclavement
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Uc
Superficie : 354m²
Justification : L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire.



DURY



Nom de l'emplacement réservé : DUR01

Commune :	Dury
Objet :	Aménagement d'un espace vert public
Bénéficiaire :	Commune
Zonage :	N
Superficie :	5811m ²
Justification :	Les espaces verts jouent un rôle clé dans l'amélioration du cadre de vie des habitants et dans la gestion des eaux pluviales. L'aménagement d'espaces verts publics favorise l'inclusion sociale et améliore la gestion des risques.

Nom de l'emplacement réservé : DUR02

Commune : Dury

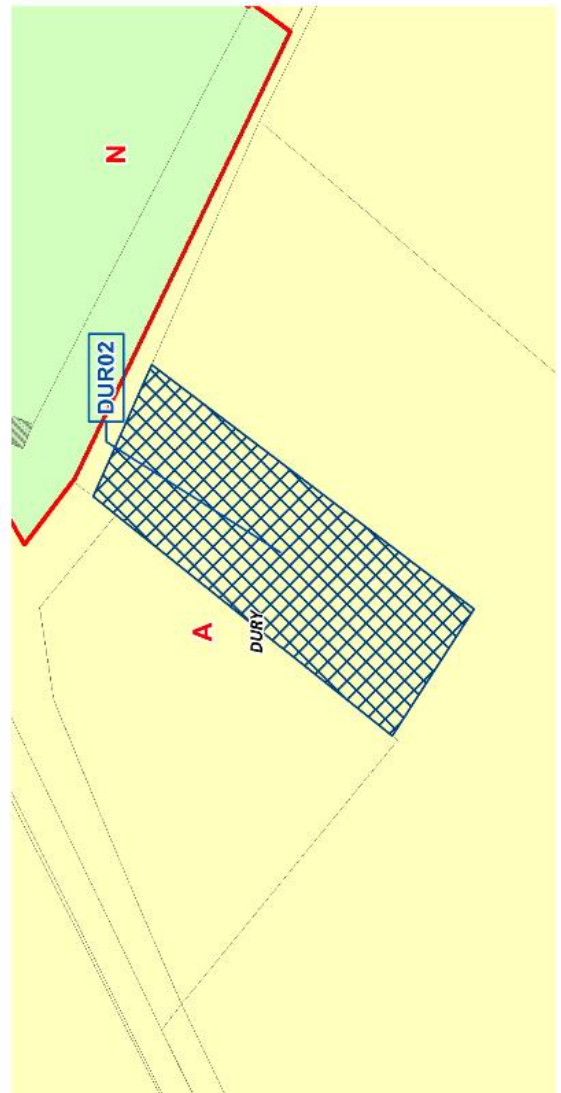
Objet : Extension du cimetière

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 1394m²

Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



ECOURT-SAINT-QUENTIN

Nom de l'emplacement réservé : ECO01

Commune : Ecourt-Saint-Quentin

Objet : Extension du cimetière

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Ueq

Superficie : 4630m²

Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



ETAING

Nom de l'emplacement réservé : ETA01

Commune : Etaing

Objet : Réalisation d'une station d'épuration

Bénéficiaire : Syndicat intercommunal d'assainissement du nord

Zonage : Ne

Superficie : 5039m²

Justification : La réalisation d'une station d'épuration est indispensable pour traiter les eaux du territoire avant leur rejet dans l'environnement.



Nom de l'emplacement réservé : ETA02

Commune : Etaing

Objet : Création de voirie

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Ud

Superficie : 382m²

Justification : L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire.



ETERPIGNY

Nom de l'emplacement réservé : ETE01

Commune : Eterpigny

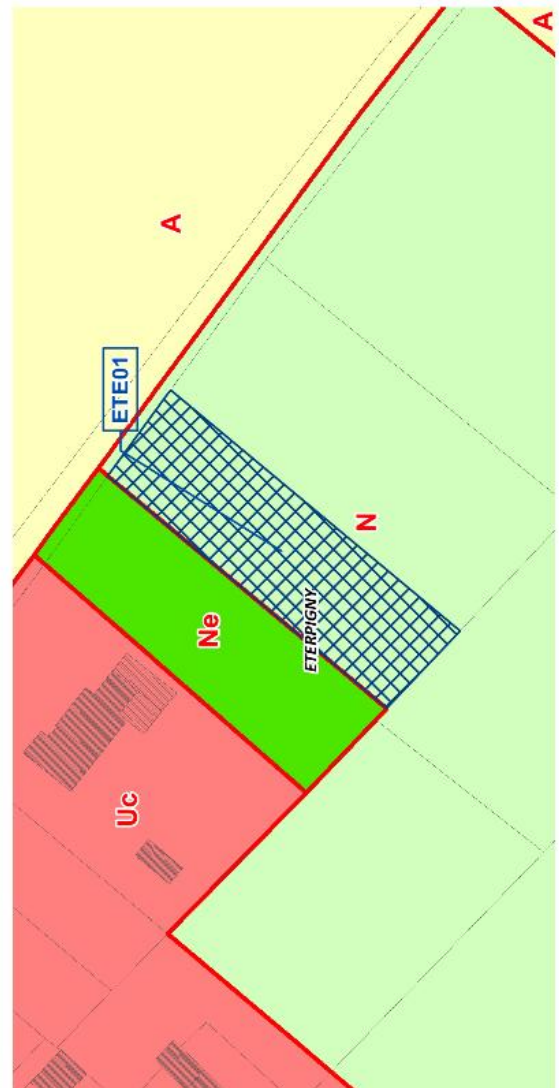
Objet : Extension du cimetière

Bénéficiaire : Commune

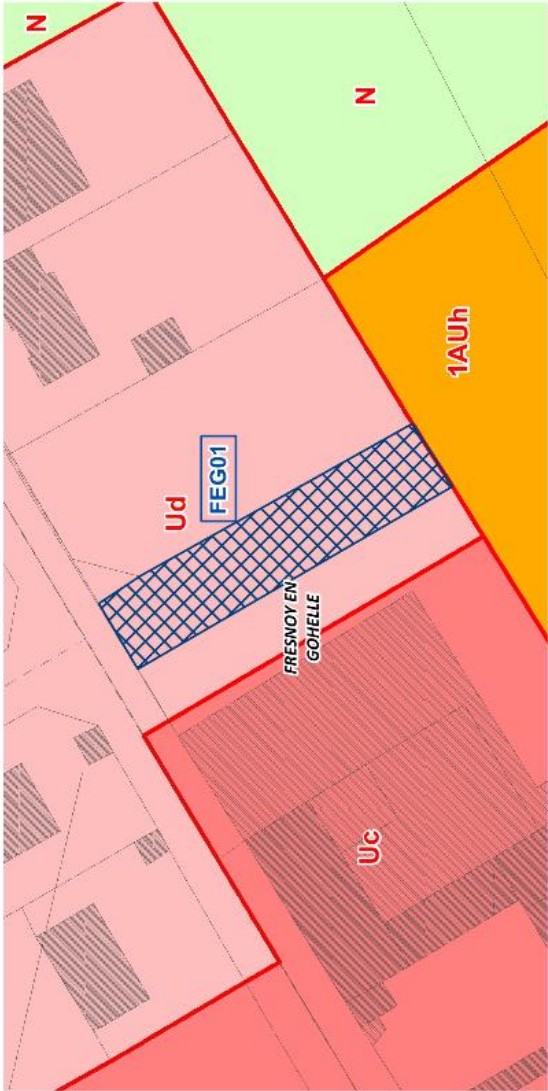
Zonage : N

Superficie : 1391m²

Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



FRESNOY-EN-GOHELLE

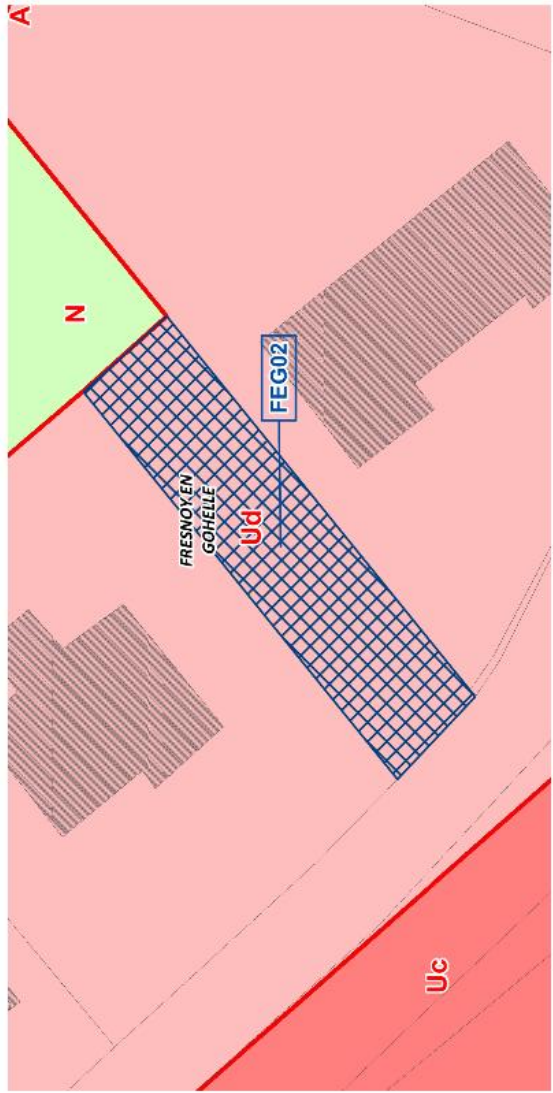


Nom de l'emplacement réservé : FEG01

Commune : Fresnoy-en-Gohelle
Objet : Création d'une voirie de désenclavement
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Ud
Superficie : 435m²
Justification : L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire.

Nom de l'emplacement réservé : FEG02

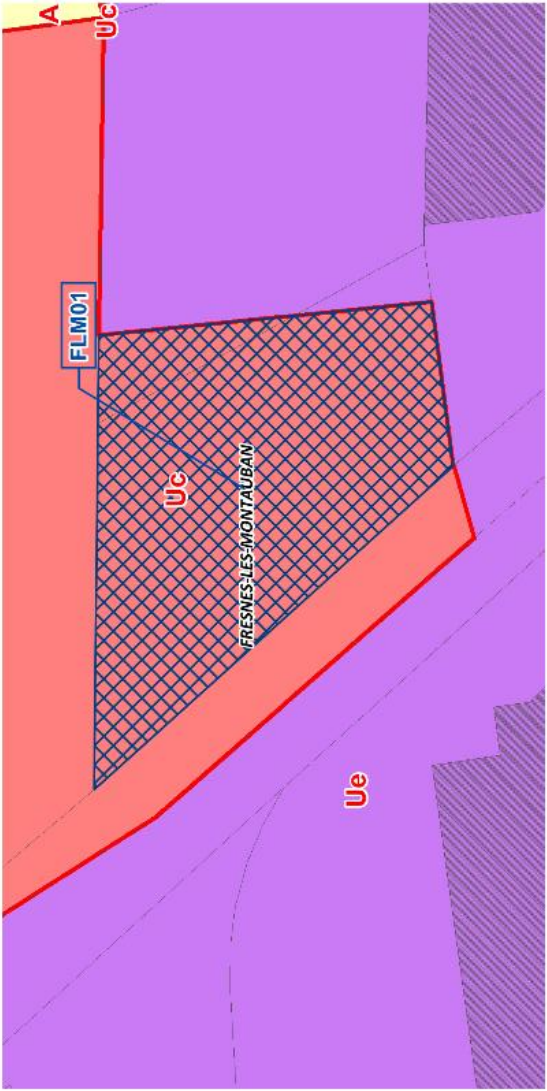
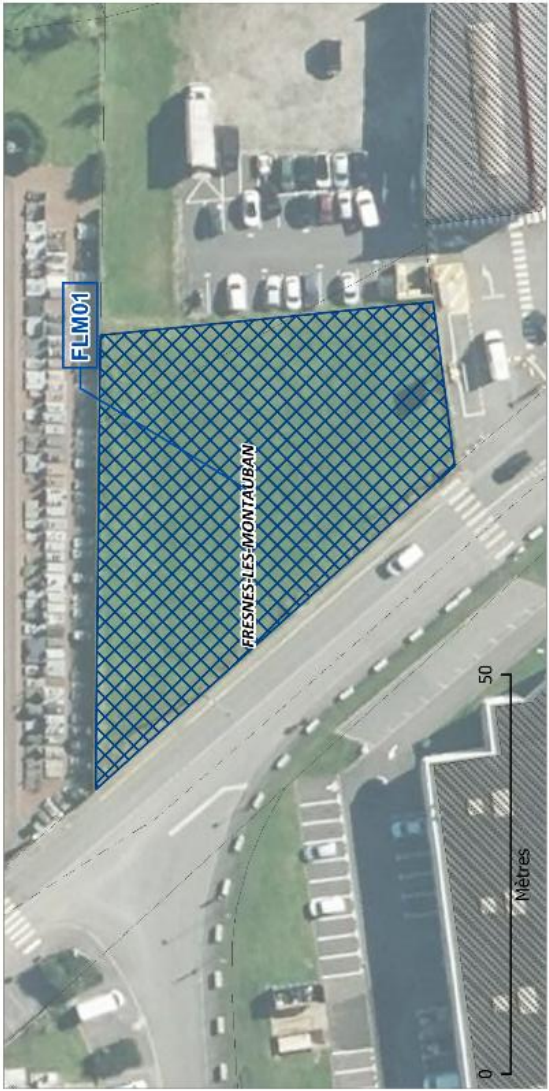
Commune : Fresnoy-en-Gohelle
Objet : Préservation d'un chemin piéton
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Ud
Superficie : 217m²
Justification : La préservation de cheminements dédiés aux mobilités douces favorise les déplacements non-motorisés et participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces aménagements garantissent aussi une meilleure sécurité pour les piétons et cyclistes.



FRESNES-LES-MONTAUBAN

Nom de l'emplacement réservé : FLM01

- Commune :** Fresnes-lès-Montauban
- Objet :** Aménagement d'un espace public et agrandissement du cimetière
- Bénéficiaire :** Commune
- Zonage :** Ue
- Superficie :** 1703m²
- Justification :** L'aménagement d'espaces publics favorisent l'inclusion sociale, de plus face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



GOUY-SOUS-BELLONNE

Nom de l'emplacement réservé : GOU01

Commune : Gouy-sous-Bellonne

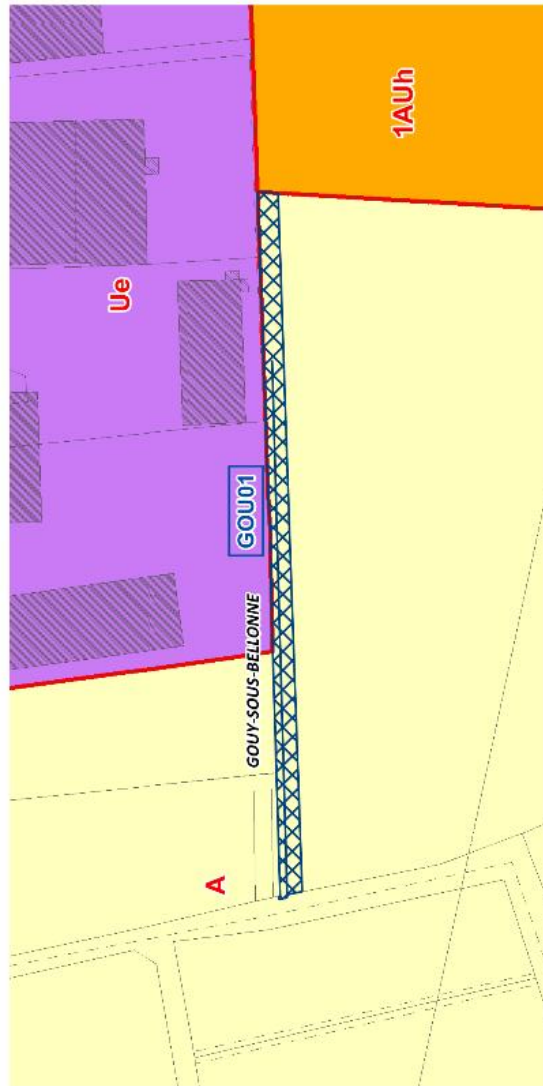
Objet : Création d'un cheminement doux

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 1165m²

Justification : Le développement de cheminements dédiés aux mobilités douces favorise les déplacements non-motorisés et participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces aménagements garantissent aussi une meilleure sécurité pour les piétons et cyclistes.



Nom de l'emplacement réservé : GOU02

Commune : Gouy-sous-Bellonne

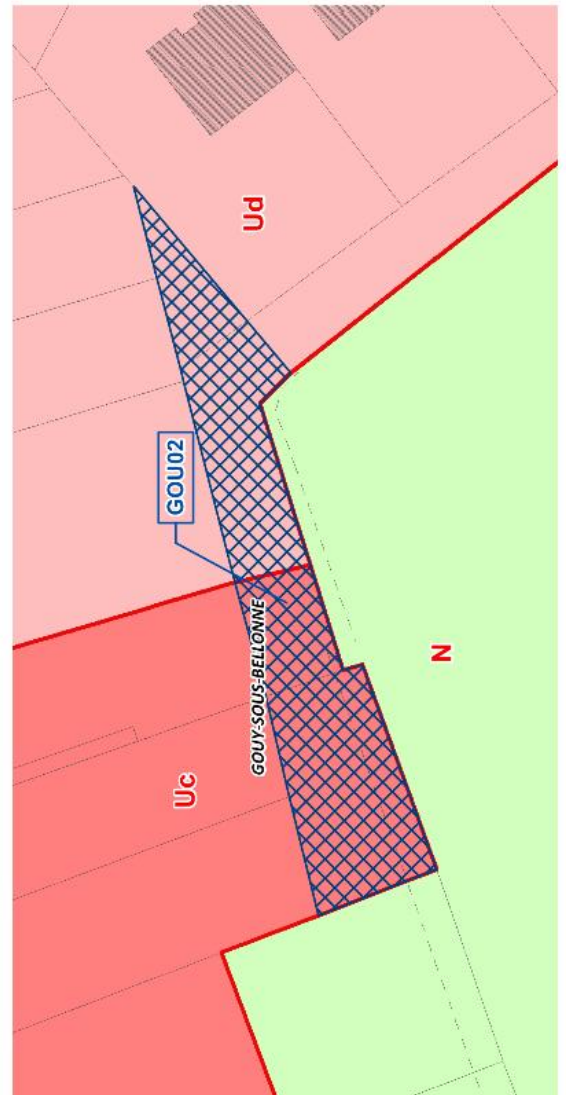
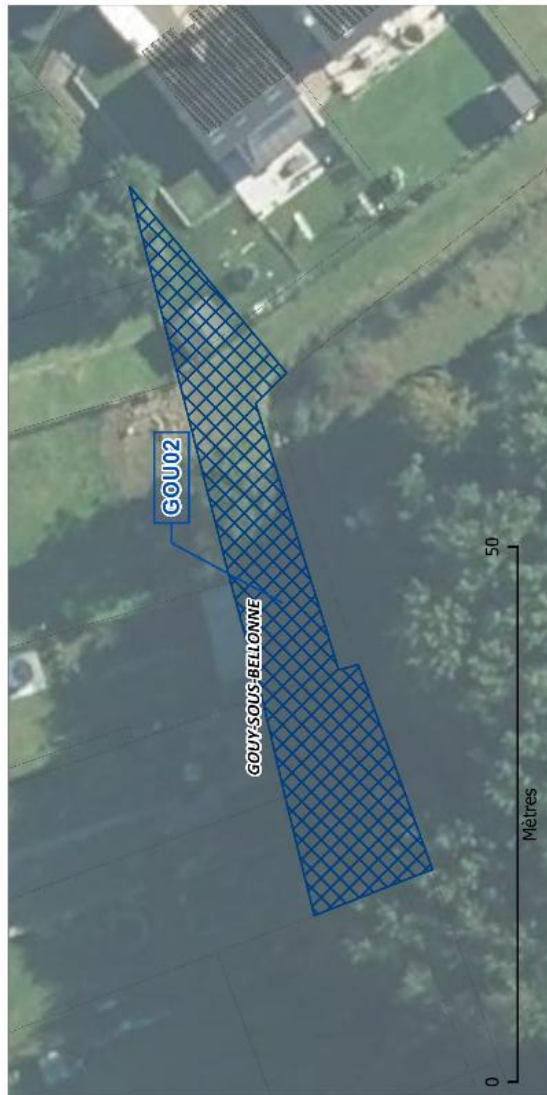
Objet : Création d'un chemin d'entretien

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Uc / Ud

Superficie : 526m²

Justification : Il est essentiel de créer un chemin d'entretien afin d'assurer une accessibilité et de permettre l'entretien de l'espace.



Nom de l'emplacement réservé : GOU03

Commune : Gouy-sous-Bellonne

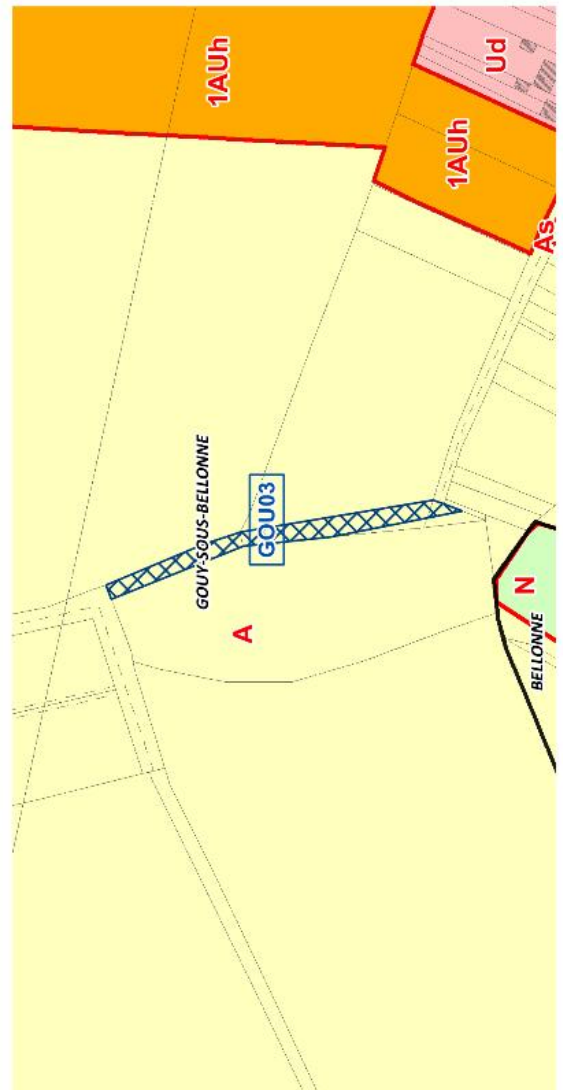
Objet : Création d'un cheminement doux

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

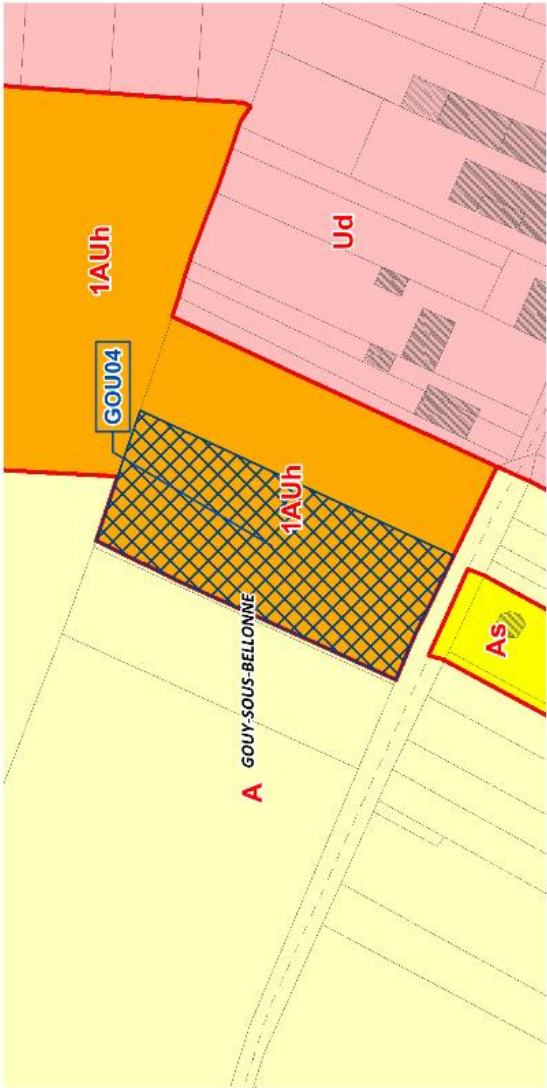
Superficie : 907m²

Justification : Le développement de cheminements dédiés aux mobilités douces favorise les déplacements non-motorisés et participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces aménagements garantissent aussi une meilleure sécurité pour les piétons et cyclistes.



Nom de l'emplacement réservé : GOU04

Commune : Gouy-sous-Bellonne
Objet : Aménagement d'une voirie d'accès à la zone 1AUh située au nord
Bénéficiaire : Commune
Zonage : 1AUh
Superficie : 1928m²
Justification : L'aménagement de la voirie permettra de desservir la zone 1AUh au nord



HAUCOURT

Nom de l'emplacement réservé : HAU01

Commune : Haucourt

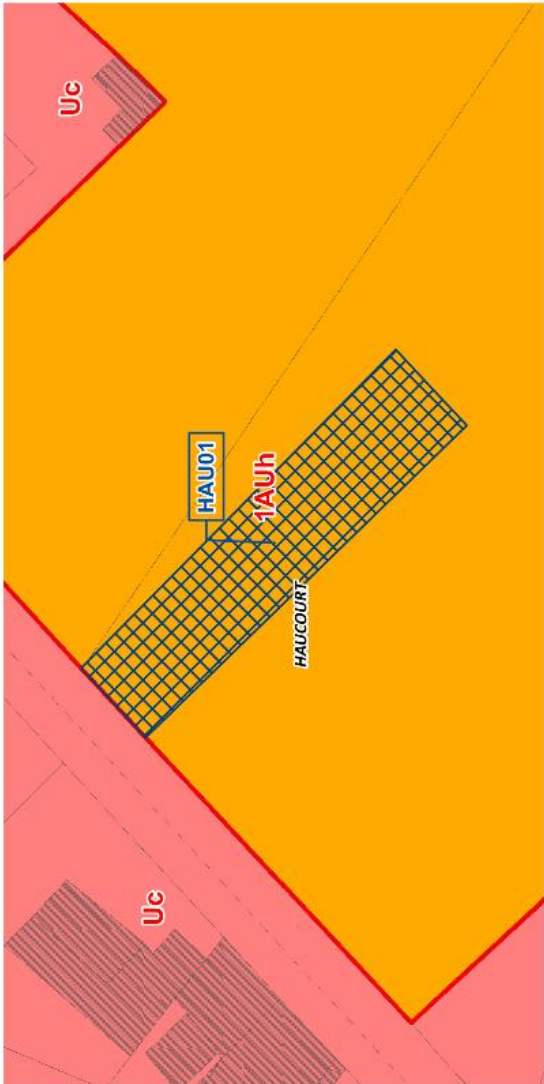
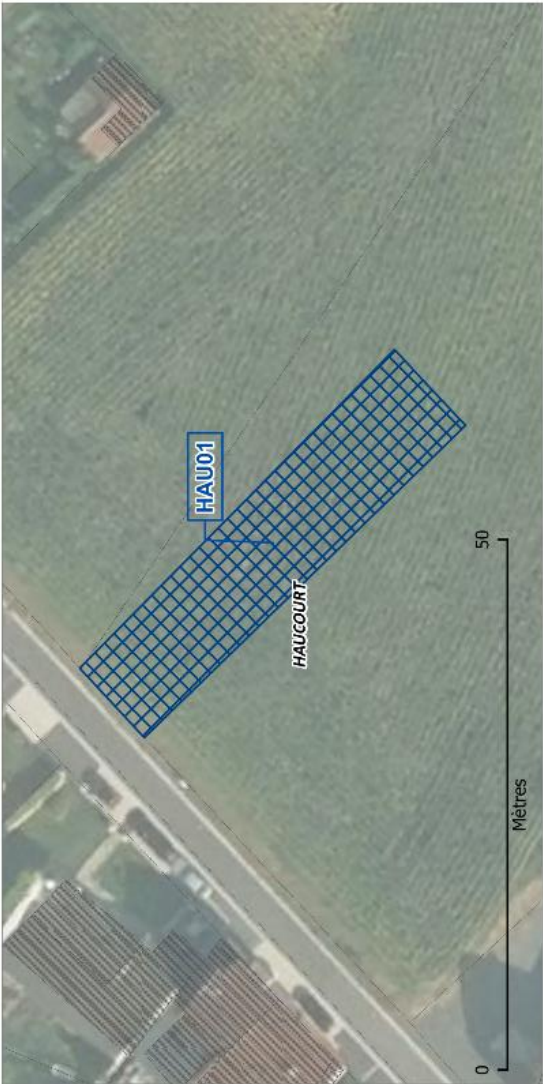
Objet : Voirie d'accès à la zone 1AU (8 m de large)

Bénéficiaire : Commune

Zonage : 1AUh

Superficie : 396m²

Justification : L'aménagement d'une voie d'accès est essentielle afin de garantir une circulation fluide et sécurisée, en particulier pour les riverains et services d'urgence. Cet accès permet également d'améliorer l'accès aux équipements futurs.



INCHY-EN-ARTOIS

Nom de l'emplacement réservé : INC01

Commune : Inchy-en-Artois

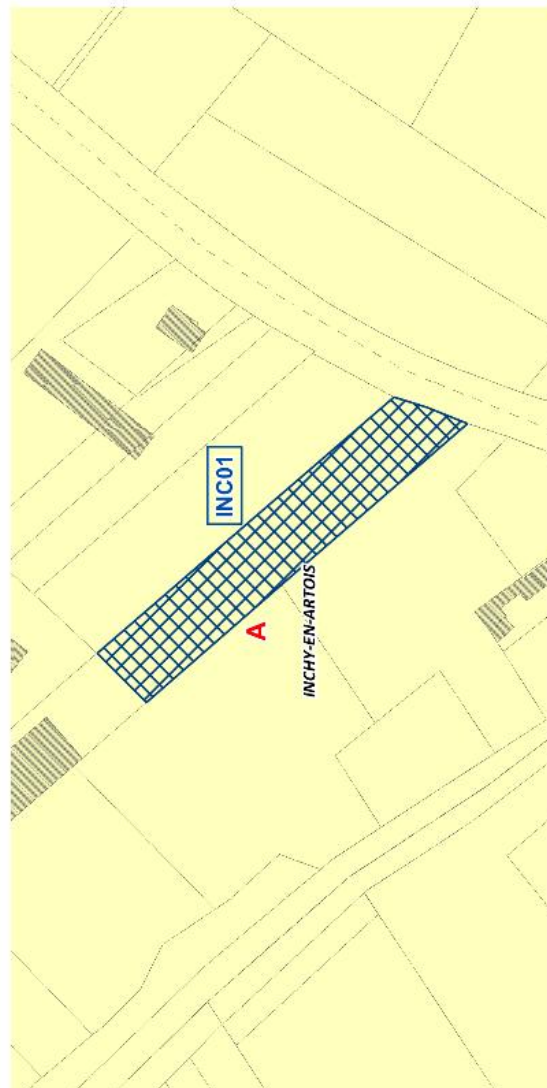
Objet : Extension du cimetière

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 2759m²

Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



Nom de l'emplacement réservé : INC02

Commune : Inchy-en-Artois

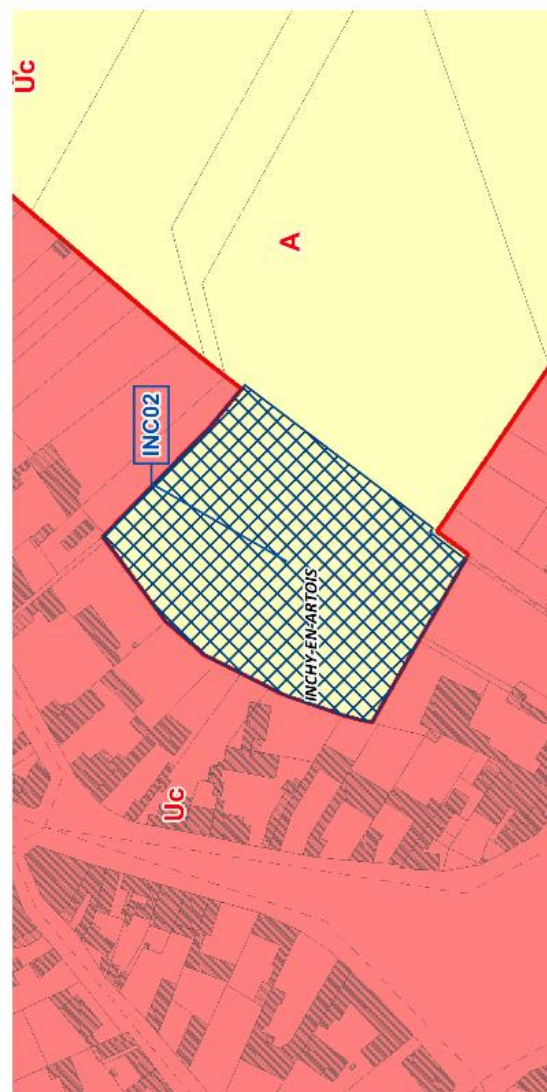
Objet : Réalisation d'un équipement sportif

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 8026m²

Justification : La création d'équipements publics pour le sport répond à la nécessité de diversifier et de renforcer l'offre d'attractivité pour les habitants du territoire.



IZEL-LES-EQUERCHIN

Nom de l'emplacement réservé : IZE01

Commune : Izel-lès-Ésquérchin

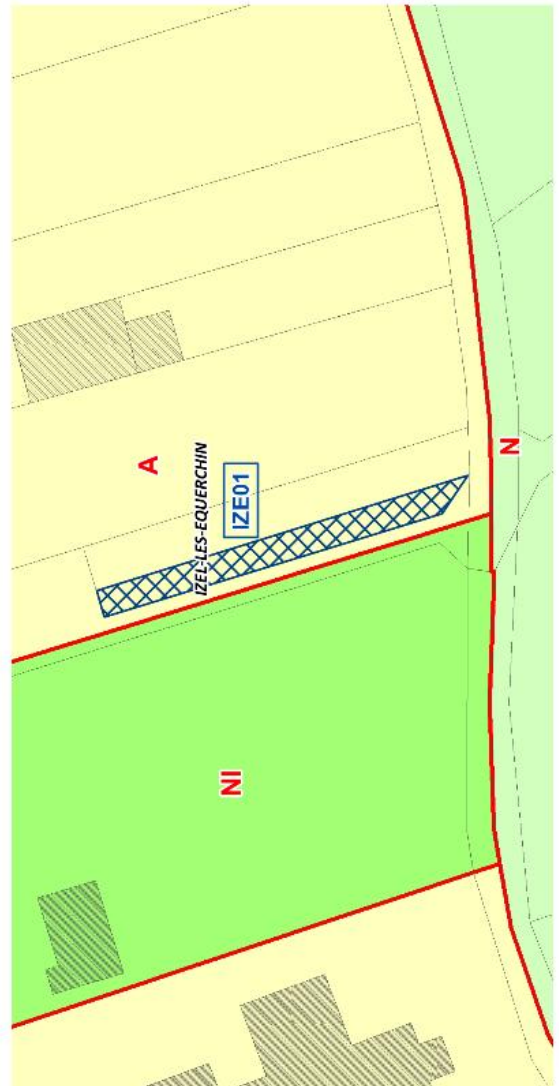
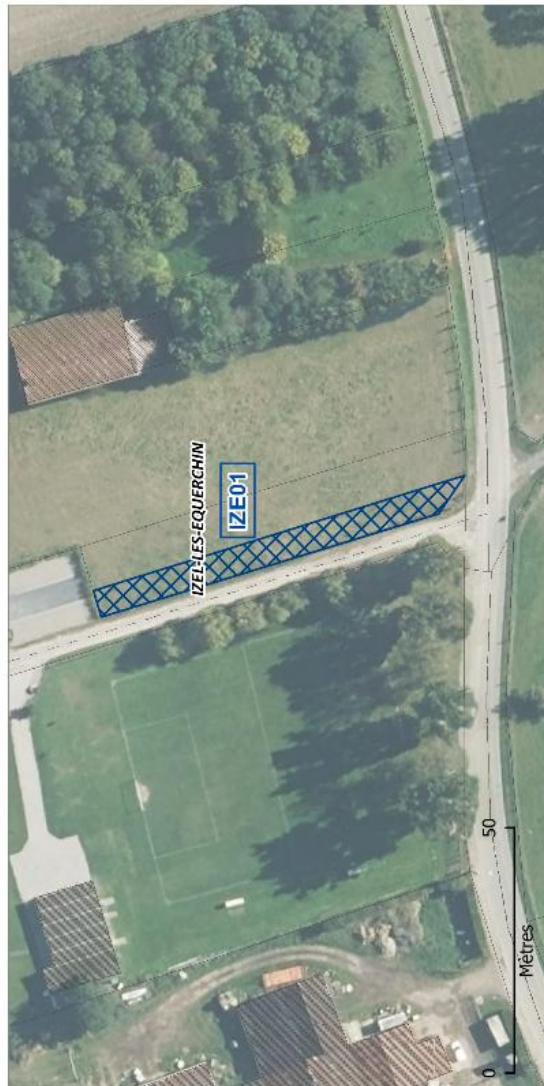
Objet : Elargissement du chemin

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 437m²

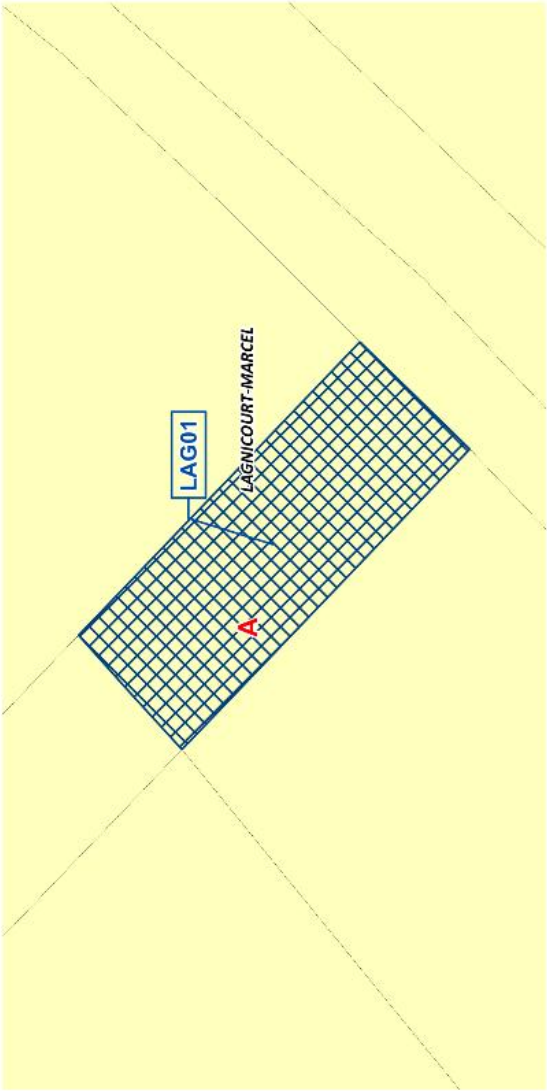
Justification : Il est essentiel d'élargir le chemin existant afin d'assurer une accessibilité tout en améliorant la sécurité des usagers.



LAGNICOURT-MARCEL

Nom de l'emplacement réservé : LAG01

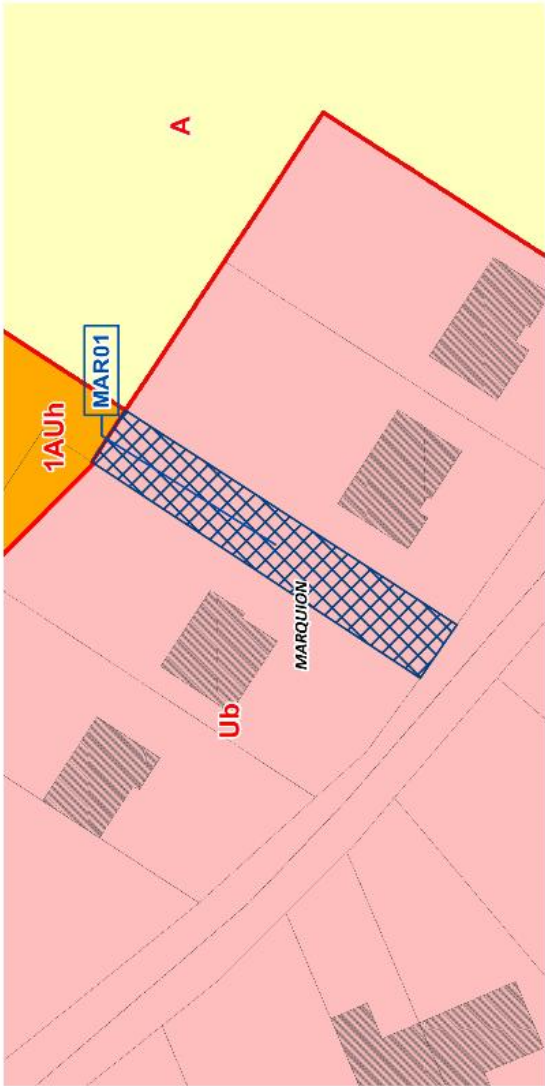
Commune :	Lagnicourt-Marcel
Objet :	Parking
Bénéficiaire :	Commune
Zonage :	A
Superficie :	387m ²
Justification :	La création d'un parking est justifiée par la nécessité de répondre à une demande croissante de places de stationnement.



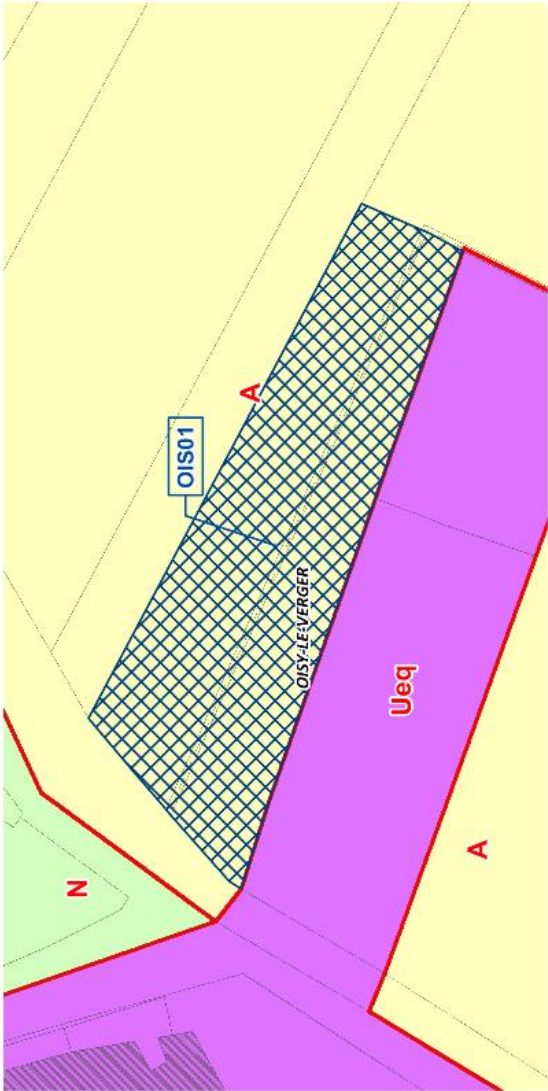
MARQUION

Nom de l'emplacement réservé : MAR01

Commune : Marquion
Objet : Création d'une voirie Chemin du Bourlon
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Ub
Superficie : 394m²
Justification : L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes.



OISY-LE-VERGER



Nom de l'emplacement réservé : OIS01

Commune : Olisy-le-Verger
Objet : Extension du cimetière
Bénéficiaire : Commune
Zonage : A
Superficie : 4780m²
Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.

Nom de l'emplacement réservé : OIS02

Commune : Oisy-le-Vergers

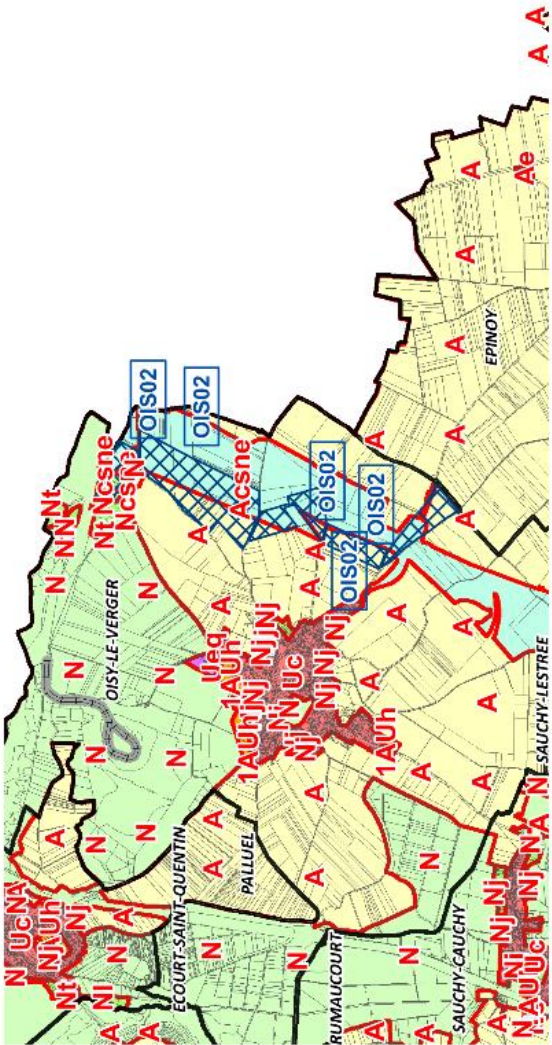
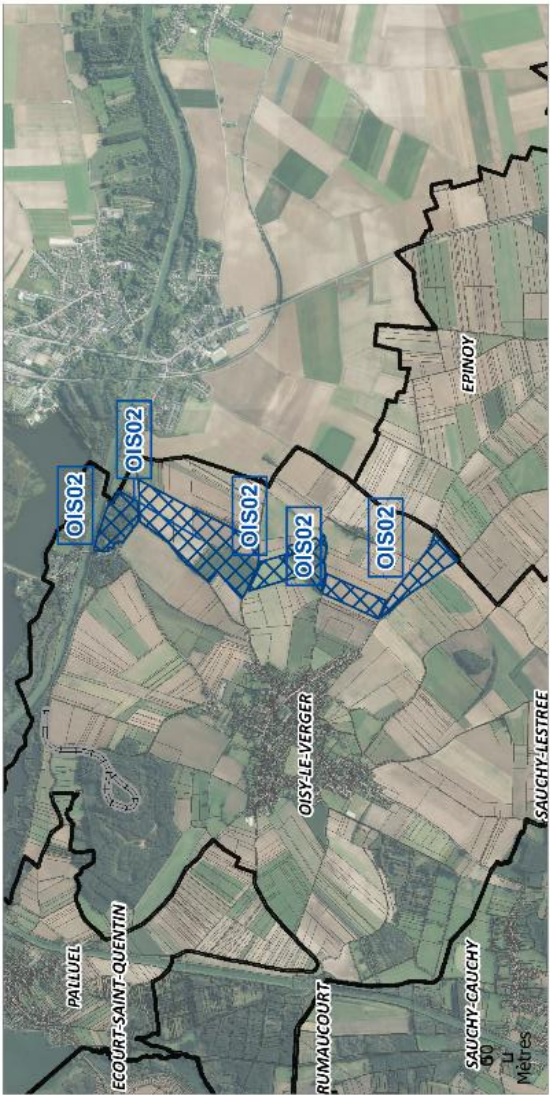
Objet : Ouvrages et aménagements d'intérêt collectif (Canal Seine-Nord Europe)

Bénéficiaire : Société du Canal

Zonage : Nt / A / Acsne / N / Ncsne

Superficie : 593785m²

Justification : Les aménagements liés au CSNE relèvent d'un intérêt général et son essentiels à son aménagement.



OPPY

Nom de l'emplacement réservé : OPP01

Commune : Oppy

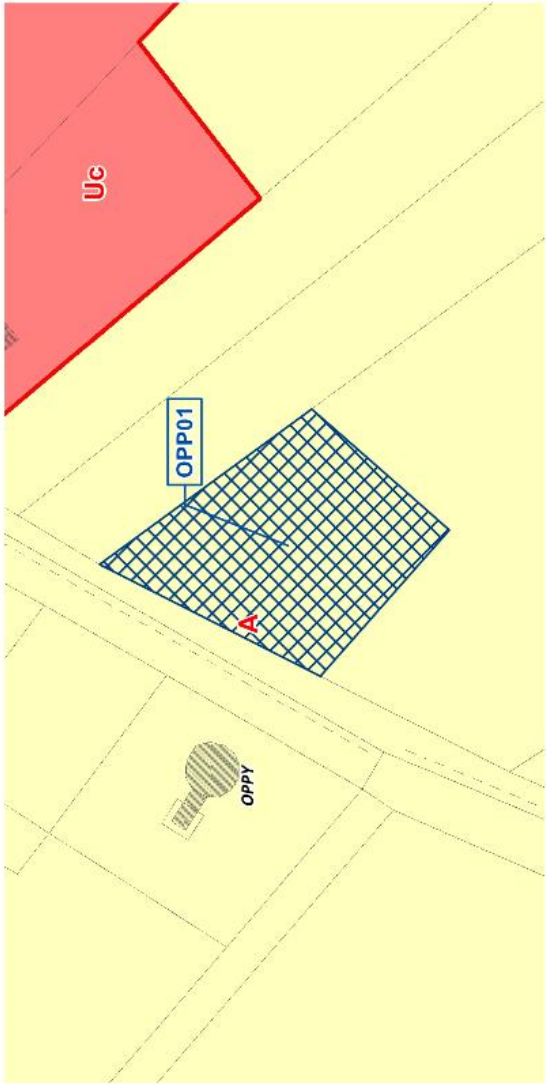
Objet : Bassin de rétention

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 942m²

Justification : L'implantation d'un bassin de rétention est nécessaire afin de limiter les risques d'inondation et d'assurer une meilleure infiltration des eaux. Cette installation contribue à la résilience du territoire face aux aléas climatiques.



PALLUEL

Nom de l'emplacement réservé : PAL01

Commune : Palluel

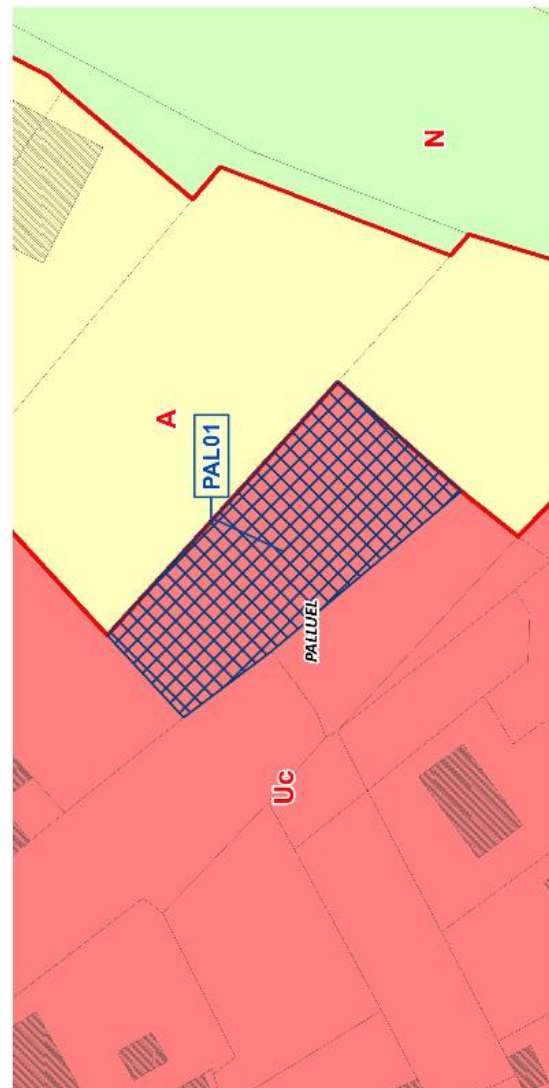
Objet : Extension du cimetière

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Uc

Superficie : 1201m²

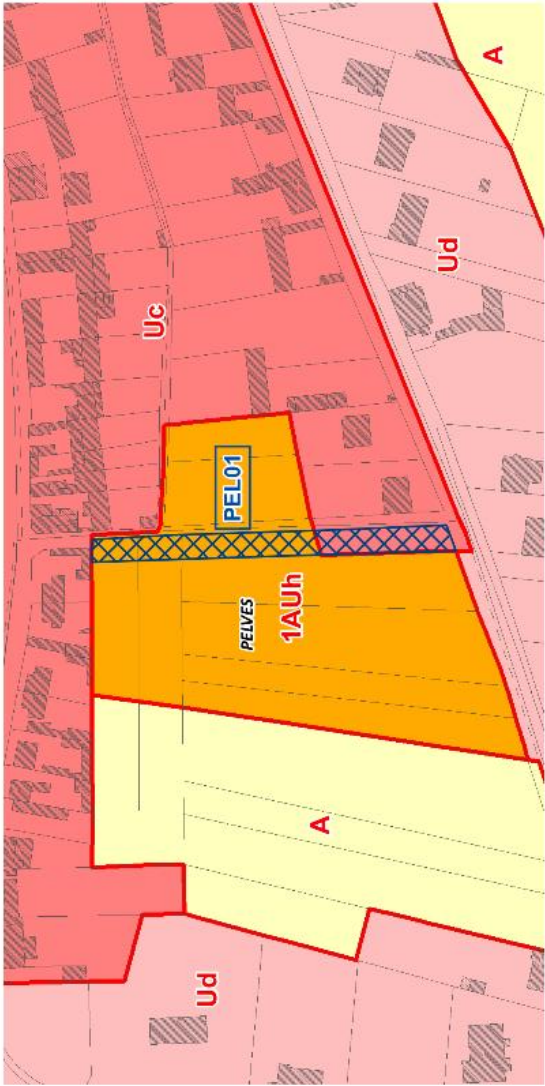
Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



PELVES

Nom de l'emplacement réservé : PEL01

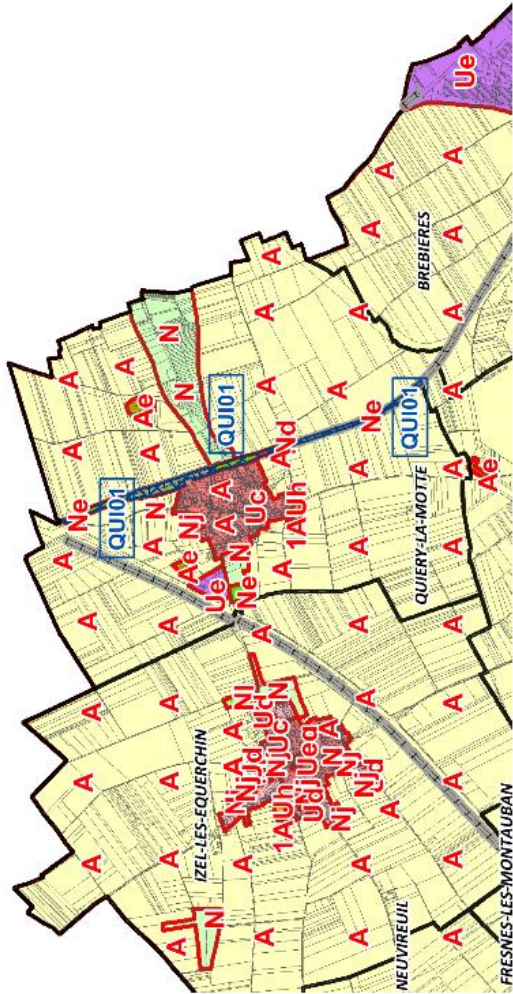
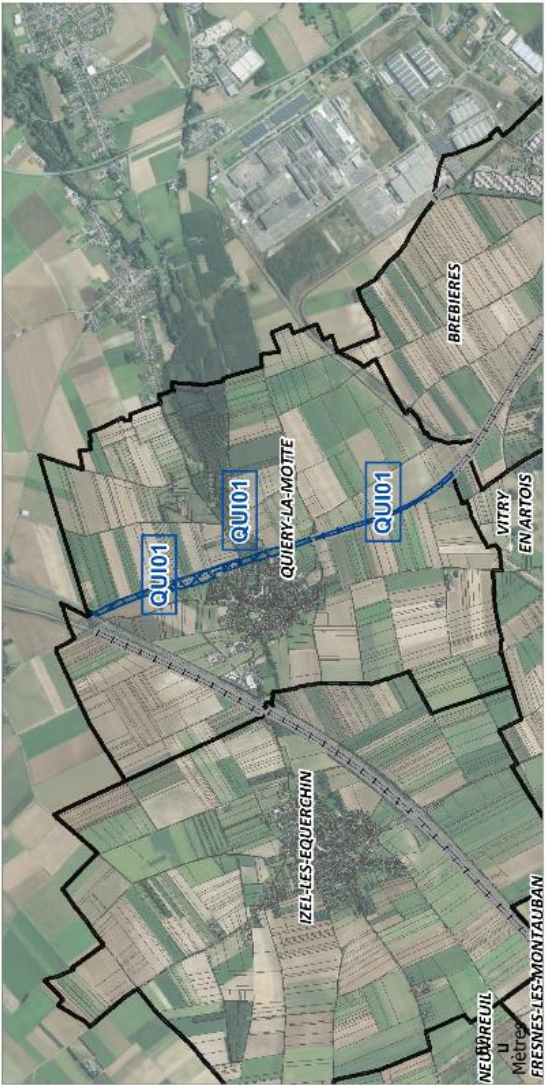
Commune : Pelves
Objet : Voie de désenclavement
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Uc / 1AUh
Superficie : 958m²
Justification : L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire.

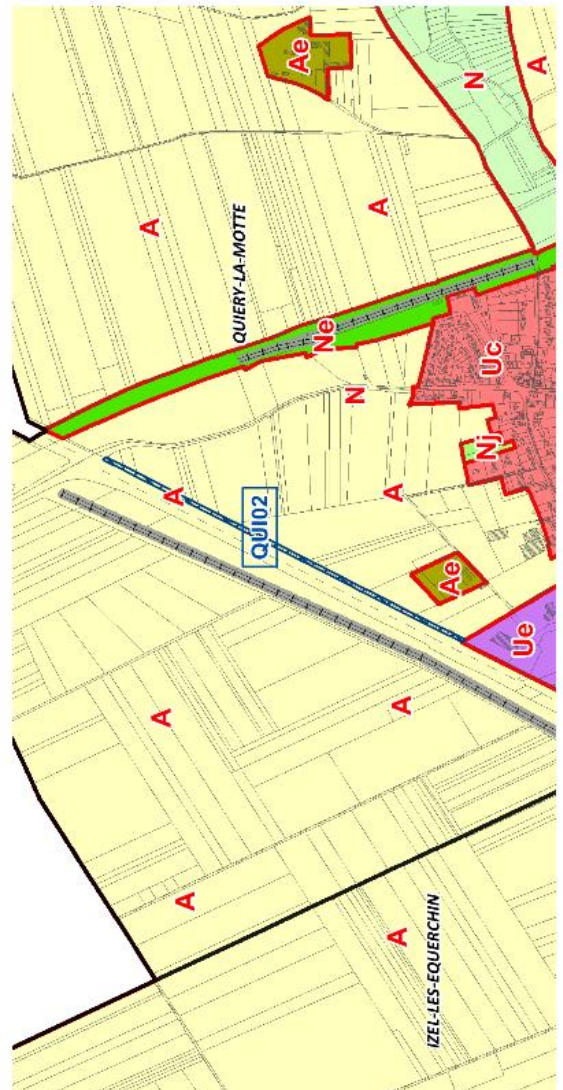


QUIERY-LA-MOTTE

Nom de l'emplacement réservé : QUI01

Commune : Quiéry-la-Motte
Objet : Projet de loisir communal
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Ne
Superficie : 127923m²
Justification : La création d'équipements publics pour loisirs répond à la nécessité de diversifier et de renforcer l'offre d'attractivité pour les habitants du territoire.





Nom de l'emplacement réservé : QUI02

Commune : Quiéry-la-Motte

Objet : Réalisation d'un mur anti-bruit

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 9967m²

Justification : La réalisation d'un mur anti-bruit est essentielle afin de préserver le confort des habitants du territoire.

RECOURT

Nom de l'emplacement réservé : REC02

Commune : Récourt

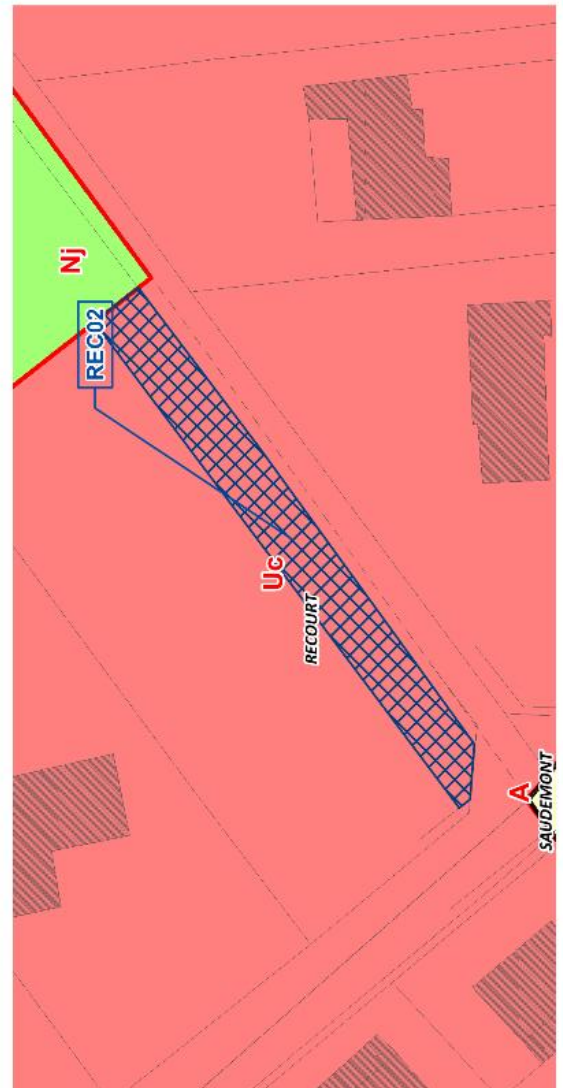
Objet : Elargissement d'un chemin d'exploitation

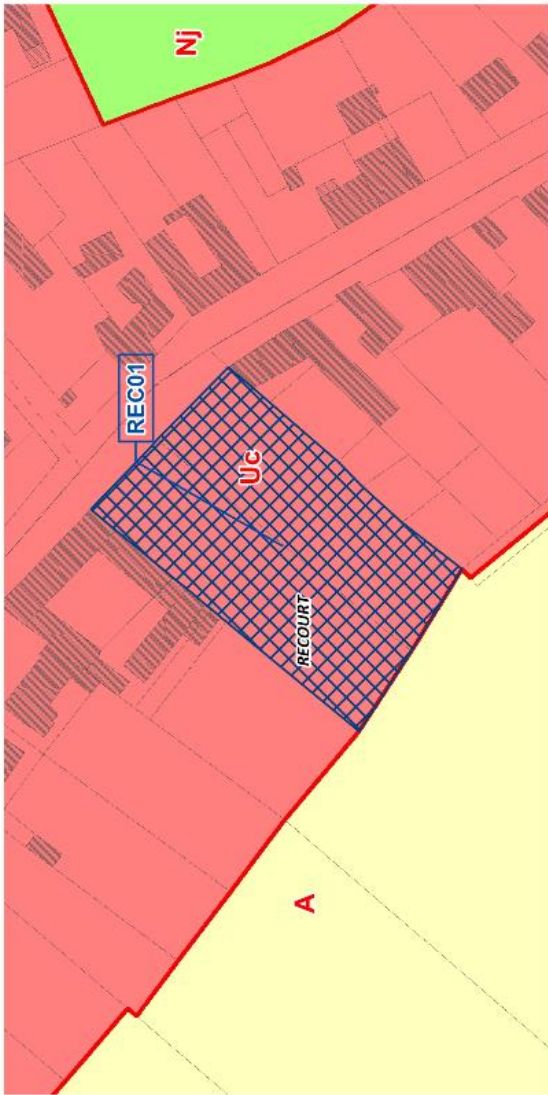
Bénéficiaire : Commune

Zonage : Uc

Superficie : 387m²

Justification : Il est essentiel d'élargir le chemin existant afin d'assurer une accessibilité tout en améliorant la sécurité des usagers.





Nom de l'emplacement réservé : REC01

Commune : Récourt
Objet : Création d'une voirie, d'un parking et d'un terrain multisport
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Uc
Superficie : 3033m²
Justification : L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire. La création d'un parking est essentiel afin d'assurer l'accès au futur espace multisport du territoire.

Nom de l'emplacement réservé : REC03

Commune : Récourt

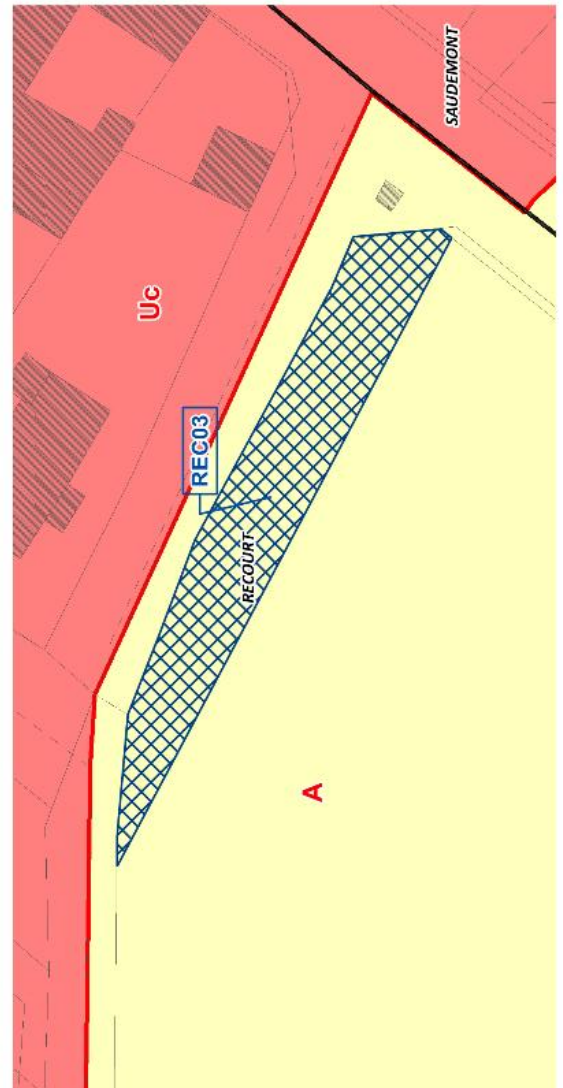
Objet : Elargissement de voirie

Bénéficiaire : Commune

Zonage : A

Superficie : 434m²

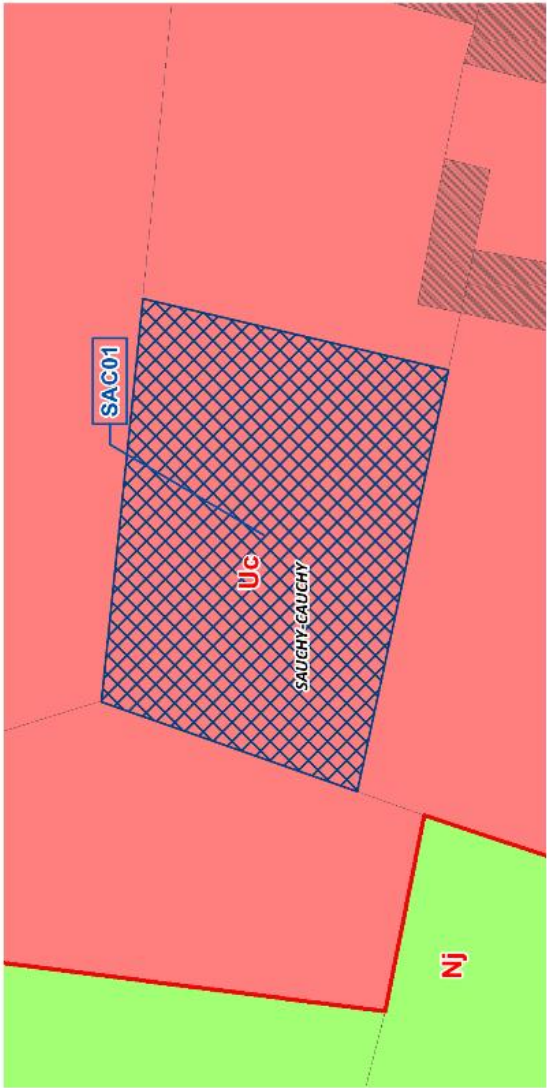
Justification : L'élargissement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire.



SAUCHY-CAUCHY

Nom de l'emplacement réservé : SAC01

Commune : Sauchy-Cauchy
Objet : Réalisation d'un parking et d'un espace public
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Uc
Superficie : 268m²
Justification : La création d'un parking est justifiée par la nécessité de répondre à une demande croissante de places de stationnement. Les espaces publics jouent un rôle clé dans l'amélioration du cadre de vie des habitants et dans l'inclusion sociale.



Nom de l'emplacement réservé : SAC02

Commune : Sauchy-Cauchy
Objet : Equipement sportif communal
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Nj
Superficie : 1002m²
Justification : La création d'équipements publics pour le sport répond à la nécessité de diversifier et de renforcer l'offre d'attractivité pour les habitants du territoire.



SAUCHY-LESTREE



Nom de l'emplacement réservé : SAL01

Commune : Sauchy-Lestrée

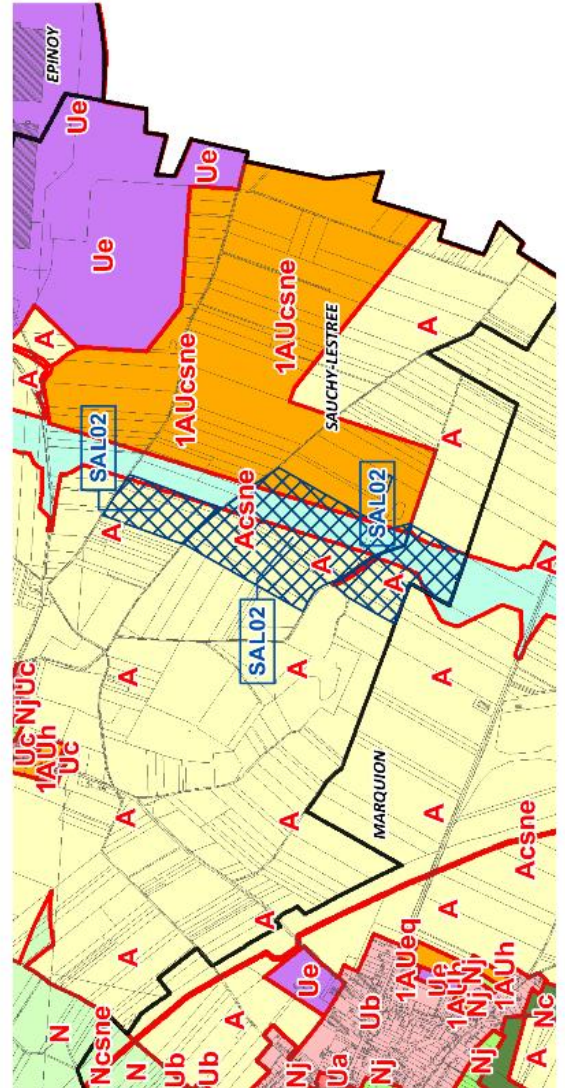
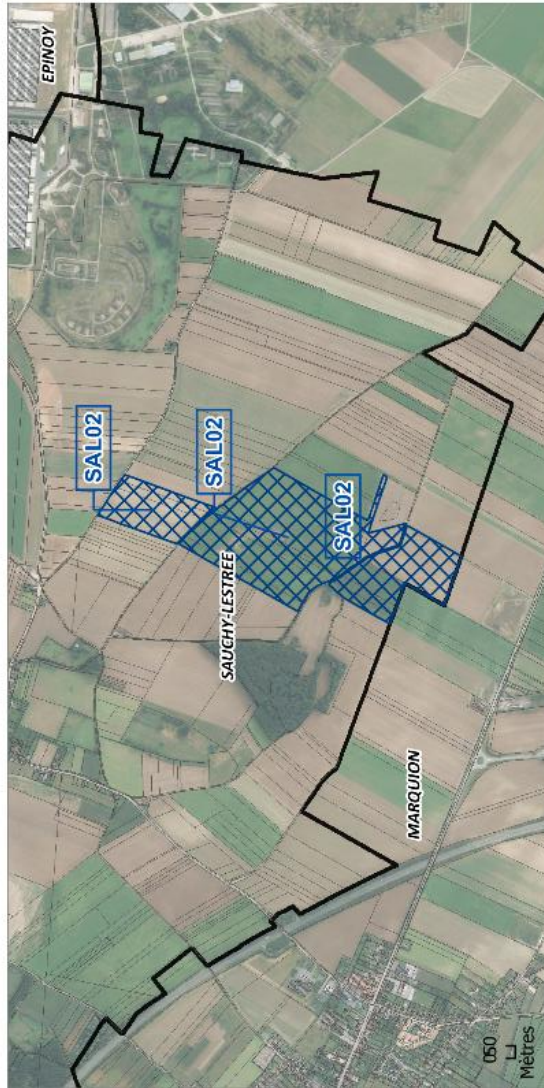
Objet : Equipement public

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Uc

Superficie : 2074m²

Justification : La création d'équipements publics répond à la nécessité de diversifier et de renforcer l'offre d'attractivité pour les habitants du territoire.



Nom de l'emplacement réservé : SAL02

Commune : Sauchy-Lestrée

Objet : Ouvrages et aménagements d'intérêt collectif (Canal Seine-Nord Europe)

Bénéficiaire: Société du Canal

Zonage: A / Acsne / 1AUCsne

Superficie: 405446m²

Justification : Les aménagements liés au CSNE relèvent d'un intérêt général et son essentiels à son aménagement.

SAILLY-EN-OSTREVENT

Nom de l'emplacement réservé : SAO01

Commune : Sally-en-Ostrevent

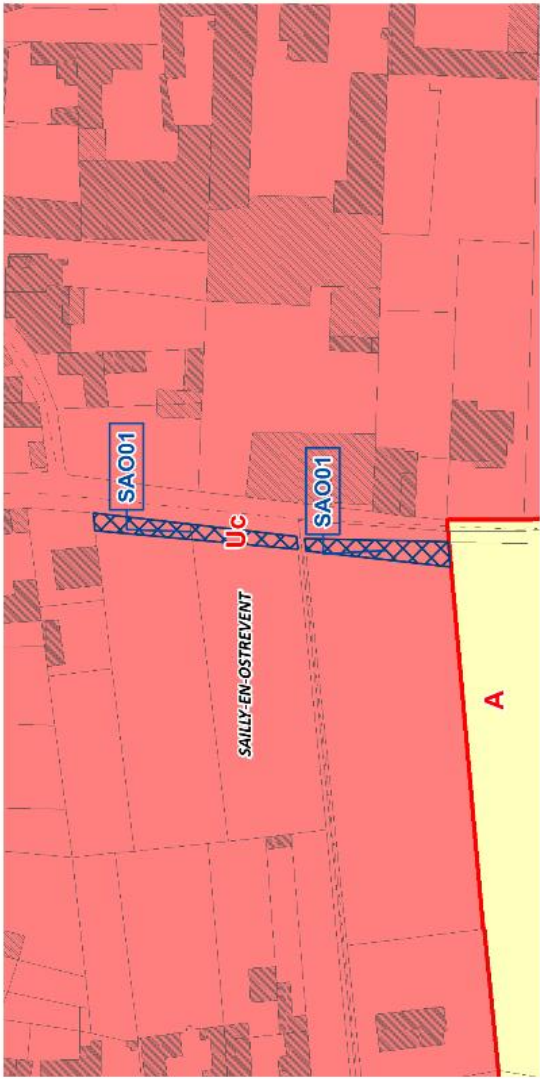
Objet : Agrandissement de voirie

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Uc

Superficie : 278m²

Justification : L'agrandissement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire.



SAINS-LES-MARQUION

Nom de l'emplacement réservé : SLM01

Commune : Sains-lès-Marquion

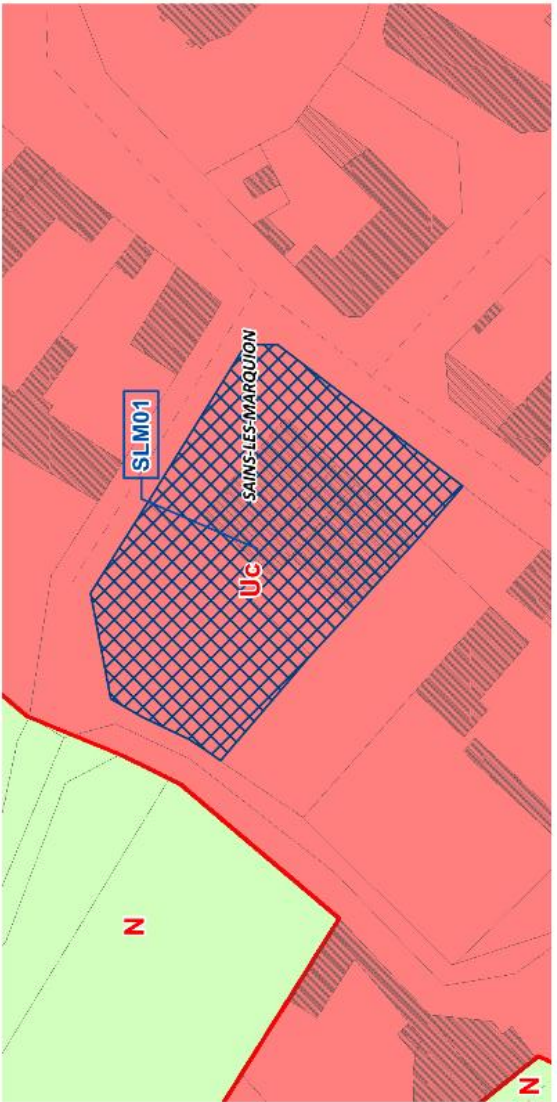
Objet : Equipement communal

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Uc

Superficie : 1992m²

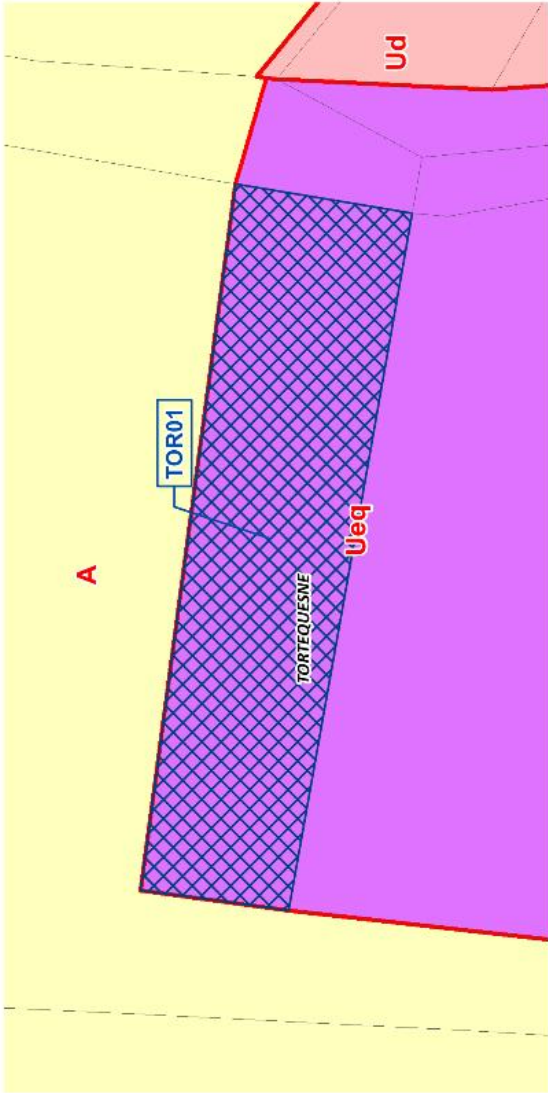
Justification : La création d'équipements publics répond à la nécessité de diversifier et de renforcer l'offre d'attractivité pour les habitants du territoire.



TORTEQUESNE

Nom de l'emplacement réservé : TOR01

Commune : Tortequesne
Objet : Extension du cimetière
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Ueq
Superficie : 1393m²
Justification : Face à la saturation progressive du cimetière communal, il est indispensable de prévoir son extension afin de répondre aux besoins pour les années à venir.



Nom de l'emplacement réservé : TOR02

Commune : Tortequesne

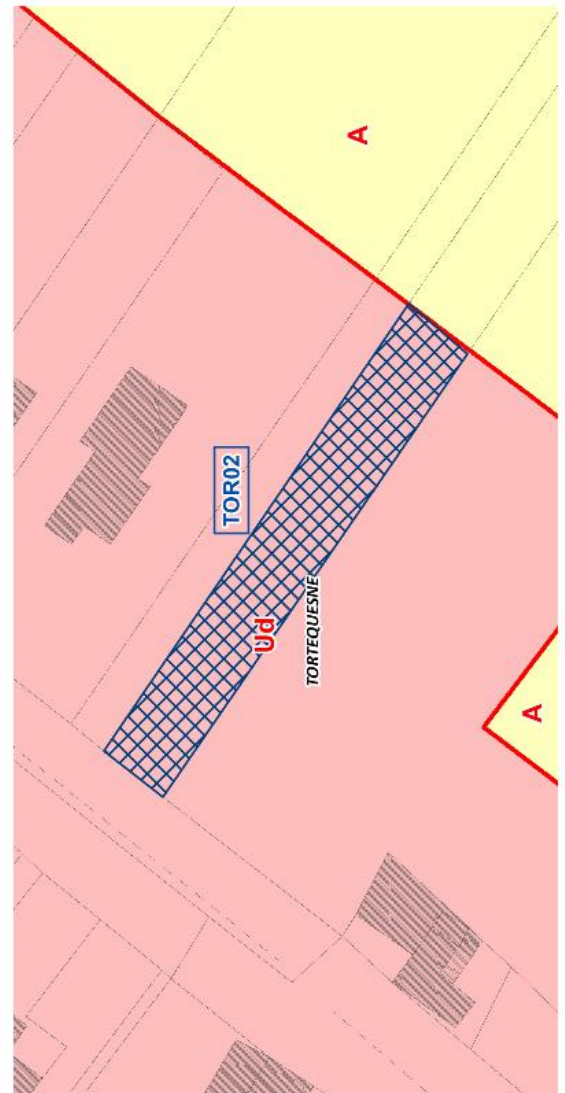
Objet : Aménagement d'un accès

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Ud

Superficie : 489m²

Justification : L'aménagement d'un accès vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes.



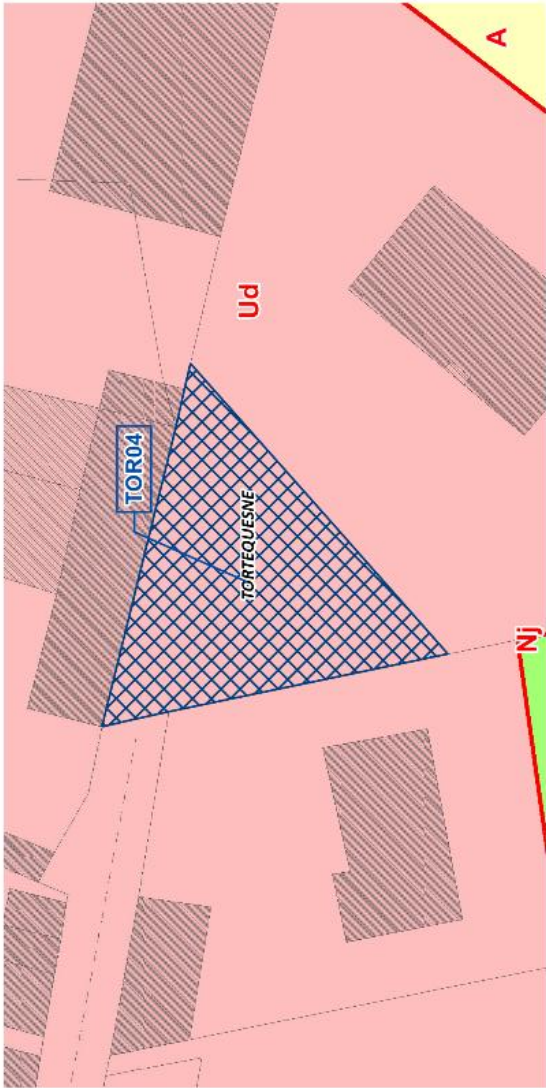
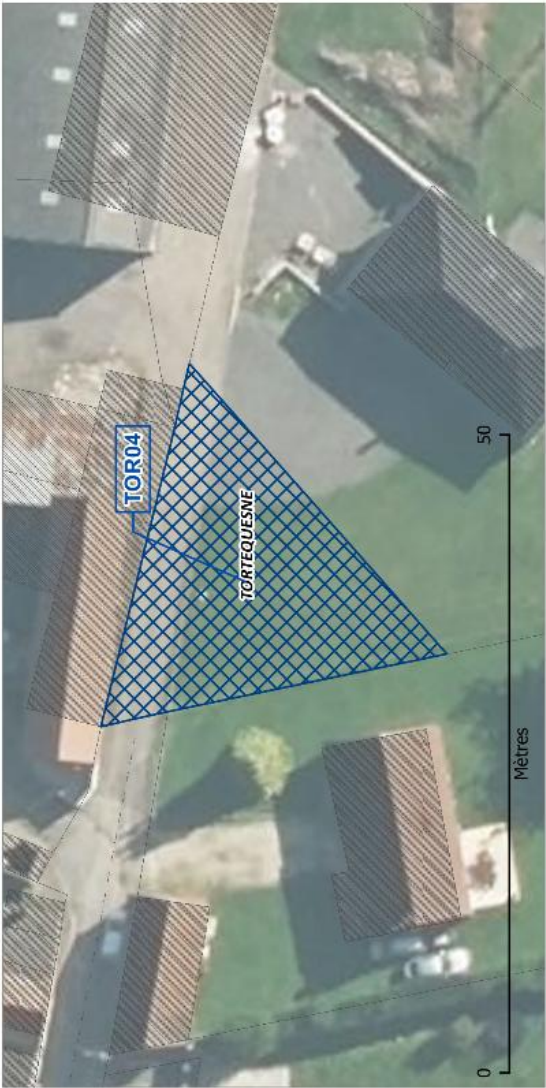
Nom de l'emplacement réservé : TOR03

Commune : Tortequesne
Objet : Aménagement d'une aire de stationnement
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Ud
Superficie : 527m²
Justification : La création d'un parking est justifiée par la nécessité de répondre à une demande croissante de places de stationnement.



Nom de l'emplacement réservé : TOR04

Commune : Tortequesne
Objet : Aménagement d'une aire de retournement
Bénéficiaire : Commune
Zonage : Ud
Superficie : 365m²
Justification : L'aménagement d'une aire de retournement vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers.



VITRY-EN-ARTOIS

Nom de l'emplacement réservé : VIT01

Commune : Vitry-en-Artois

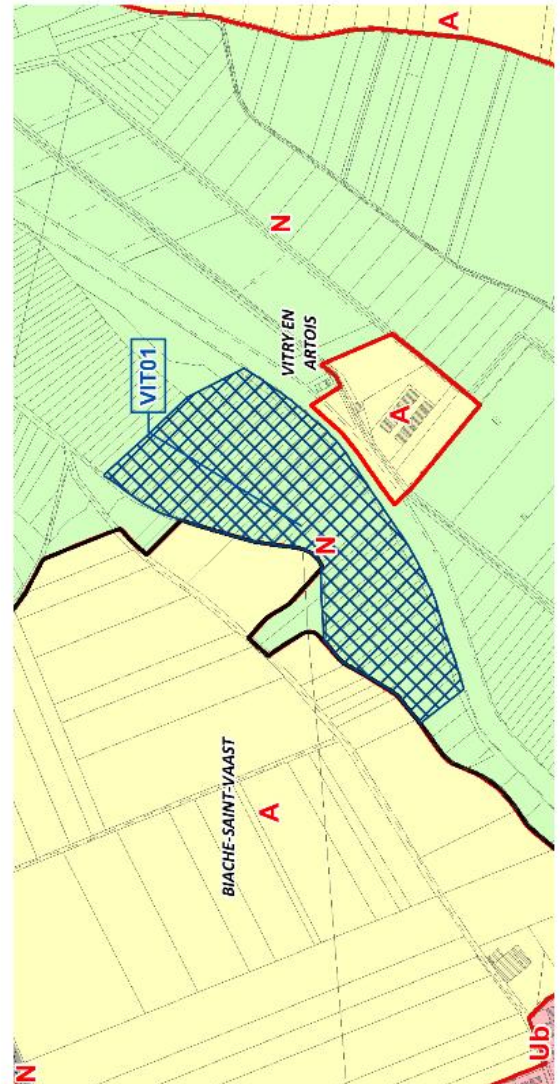
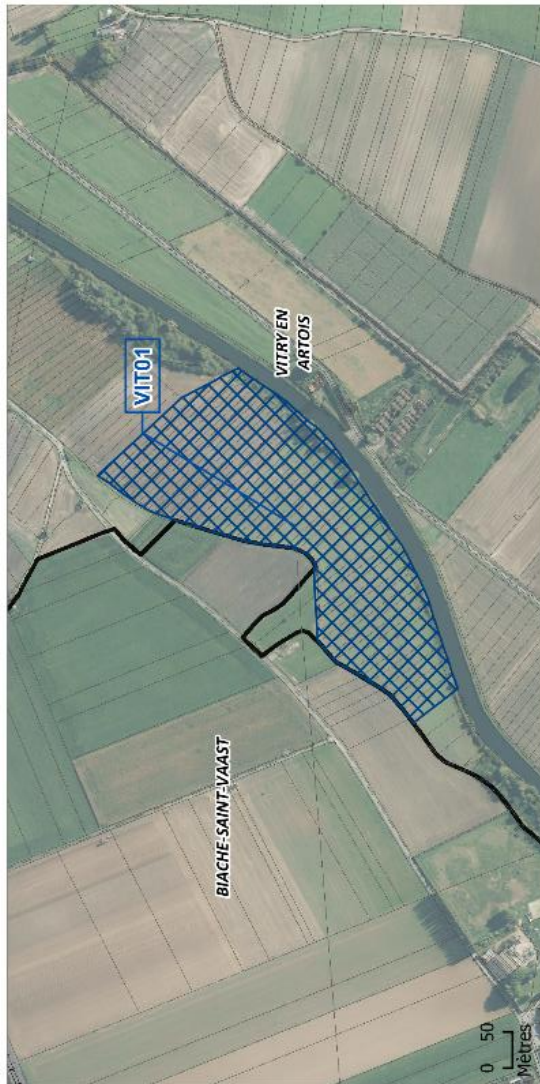
Objet : Stockage de déchets non dangereux

Bénéficiaire : Commune

Zonage : N

Superficie : 91016m²

Justification : La création d'un espace de stockage de déchets non-dangereux permet d'opérer une gestion des déchets du territoire et de réduire l'impact environnemental grâce aux techniques de gestion des déchets.



Nom de l'emplacement réservé : VIT02

- Commune :** Vitry-en-Artois
- Objet :** Aménagement de la rue Noël au carrefour de la RD950
- Bénéficiaire :** Commune
- Zonage :** Ub
- Superficie :** 247m²
- Justification :** L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire. La création d'un parking est essentiel afin d'assurer l'accès au futur espace multisport du territoire.



Nom de l'emplacement réservé : VIT03

Commune : Vitry-en-Artois

Objet : Création d'une voirie

Bénéficiaire : Commune

Zonage : Ub

Superficie : 853m²

Justification : L'aménagement de la voirie vise à améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers notamment piétons et cyclistes. Il permet aussi d'optimiser la circulation et d'adapter les infrastructures aux évolutions du territoire. La création d'un parking est essentiel afin d'assurer l'accès au futur espace multisport du territoire.

